

# Rapport de Vie Institutionnelle 2017

## IMPro « Le GALION » 48 100 MARVEJOLS

<u>Tél</u>: 04.66.42.60.90 - <u>Fax</u>: 04.66.42.60.95 - <u>mail</u>: galion@closdunid.asso.fr



#### Préambule

Le présent rapport a pour objet de présenter la vie institutionnelle de l'établissement/du service. Il définit les principes permettant de garantir aux Usagers le bien-être, la dignité et toutes les possibilités d'épanouissement personnel et explicite la dimension qualitative de l'engagement de l'institution au service des Personnes en situation de handicap.

Il apporte des éléments relatifs au public accompagné, au fonctionnement de l'établissement ou service ainsi qu'aux démarches mises en œuvre afin d'améliorer les prestations proposées aux Usagers. Il tend à témoigner de la vie institutionnelle, de l'action conduite au quotidien. Il explicite l'utilité sociale de l'établissement.

L'utilité sociale se définit comme une action combinée visant à :

- → La réduction des inégalités économiques et sociales, y compris par l'affirmation de nouveaux droits ;
- → L'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (éducation, santé, culture, etc.).

Au regard des dispositions de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002, les « missions d'intérêt général et d'utilité sociale » des établissements sociaux et médico-sociaux sont précisément :

- 1. Évaluation et prévention des risques sociaux et médico-sociaux, information, investigation, conseil, orientation, formation, médiation et réparation ;
- 2. Protection administrative ou judiciaire de l'enfance et de la famille, de la jeunesse, des personnes handicapées, des personnes âgées ou en difficulté ;
- 3. Actions éducatives, médico-éducatives, médicales, thérapeutiques, pédagogiques et de formation adaptées aux besoins de la personne, à son niveau de développement, à ses potentialités, à l'évolution de son état ainsi qu'à son âge ;
- 4. Actions d'intégration scolaire, d'adaptation, de réadaptation, d'insertion, de réinsertion sociales et professionnelles, d'aide à la vie active, d'information et de conseil sur les aides techniques ainsi que d'aide au travail ;
- 5. Actions d'assistance dans les divers actes de la vie, de soutien, de soins et d'accompagnement, y compris à titre palliatif ;
- 6. Actions contribuant au développement social et culturel, et à l'insertion par l'activité économique.

Sur la base de ces éléments, le présent rapport cherche à rendre compte de l'activité mise en œuvre lors de l'année écoulée.





### **SOMMAIRE**

I.	APPORT MORAL DE LA DIRECTION	5
II.	LEMENTS DE CONTEXTE	
1.	Organisme Gestionnaire	8
2.	Présentation de l'établissement	18
3.	Modalités d'accueil	23
4.	Coopération/mutualisation	23
III.	CTIVITE DE L'ETABLISSEMENT	26
1.	Quantitatif	26
2.	Qualitatif (en flux du 1 <sup>er</sup> /01/2017 au 31/12/2017)	28
	Profil des Usagers accueillis	28
	Liste d'attente	36
3.	Adaptation des personnes accompagnées au Projet d'établissement	38
4.	Réponse accompagnée pour tous	38
IV.	CCOMPAGNEMENTS	39
1.	Zooms sur des temps marquants de l'année	39
2.	Participation des Usagers	40
3.	Vie sociale	41
	Accueil de Jour	41
	Unité de Vie Sociale N°1	43
	Unité de Vie Sociale N°2	45





D	D. Groupe week-end	48
E	E. Villa Socio-Éducative « Coulagnet »	48
F	F. Villa Socio-Éducative « Suzon »	51
G	G. Educateur sportif	55
4.	Les premières formations professionnelles	56
A	A. Atelier « Cuisine / Blanchisserie »	56
В	B. Atelier « Service en restauration et Métiers de la Propreté »	58
C	C. Atelier « Menuiserie »	61
D	D. Atelier « Peinture »	63
E	E. Services Restauration / Lingerie / Entretien des locaux	66
5.	L'action pédagogique	67
6.	L'action thérapeutique	73
A	A. La psychologue	73
В	B. Psychomotricité	74
7.	Santé	75
A	A. Soins	75
В	B. Actions de promotion de la santé	77
(a)	Actions de prévention et maintien en santé autour de l'hygiène alimentaire	77
(b)	Éducation à la Vie Affective et Sexuelle	78
8.	Activités citoyennes	79
9.	Séjours vacances/transferts organisés par l'établissement	81
(a)	Camp d'hiver du 31 Janvier au 02 Février 2017 à Super-Besse (63)	81





<i>(b)</i>	Camp de l'Accueil de Jour du 07 au 09 Juin 2017 à Vias (34)	82
(c)	Camp de l'Unité de Vie Sociale N°2 du 27 au 29 Juin 2017au PAL (63)	83
(d)	Camp d'été du 04 au 07 Juillet 2017 à Villefort (48)	84
(e)	Camp du groupe week-end du 22 au 23 Juillet 2017à Anduze (30)	84
10.	Transport	86
V. D	DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE	87
1.	Organisation de la Démarche d'Amélioration de la Qualité 2017	87
2.	EI et EE	91
3.	Retour sur le plan d'action 2017	92
4.	Plan d'action envisagé année 2018	93
5.	Focus outil	95
VI. G	GESTION DES RISQUES	96
1.	Focus sur le lutte contre la maltraitance	96
2.	Actions de gestion des risques	96
3.	Lutte contre le risque infectieux	96
4.	Ressources patrimoniales et sécurité	97
VII. A	CTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	98
VIII.	PERSPECTIVES POUR LES ANNEES A VENIR DE L'ETABLISSEMENT	99
1.	Projets à venir	99
2	Projet en cours de réflevion	100





#### I. RAPPORT MORAL DE LA DIRECTION

Le niveau d'activité de l'IMPro, pour l'année 2017 reste à un niveau élevé au regard l'offre de service de l'établissement qui a été actualisée dans le cadre de la démarche de restructuration du dispositif enfance. L'exercice 2017 confirme une bonne adéquation entre les choix que nous avons fait en termes d'adaptation et d'utilisation des ressources humaines et budgétaires au regard de ces évolutions. Nous observons en cette fin d'année 2017 un seul jeune est accueilli au titre de « l'Amendement Creton » à l'IMPro le Galion ce qui traduit la bonne mise en œuvre du projet d'établissement et la qualité du travail engagé par les professionnels. Dans ce sens, les « fiches objectifs » du projet d'établissement sont régulièrement mises en œuvre dans le cadre de la démarche qualité dont le détail est précisé dans le Rapport de Vie Institutionnelle.

Ces nouvelles offres de services avaient pour objectif en particulier de favoriser les accueils de proximité. Cette démarche est aujourd'hui aboutie puisque les Usagers sont tous originaires de Lozère ou plus largement des départements limitrophes de notre région « Occitanie ». L'accueil de jour est complet (12 jeunes accueillis pour 10 places), l'internat de semaine et le groupe week-end répondent à des besoins identifiés avec des taux d'occupation élevés (nous limitons une liste d'attente constituée de 8 dossiers au 21 mars 2018). Il faut souligner que notre offre de service tournée vers l'accès à l'emploi est aujourd'hui reconnue en région et en particulier pour un public en fin de cursus d'inclusion, provenant des dispositifs ULIS collèges et Lycées.

Ce rapport du compte administratif traduit aux plans budgétaire et financier les orientations du projet d'établissement mises en œuvre. Une de ces principales orientations est notre volonté de développer une réelle et pérenne culture d'évaluation : évaluation des actions engagées au plan institutionnel, des méthodes d'accompagnements, des situations et des projets des jeunes, toujours dans le cadre des recommandations de bonnes pratiques. Cette année encore s'est inscrite dans la continuité de plusieurs axes de travail en cours qui sont inscrits dans une longue durée. Trois de ces axes principaux vous sont présentés ci-dessous :

#### → Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et les notions de parcours :

- Professionnaliser le parcours des jeunes avec le développement de la démarche de Reconnaissance des Savoirs Faire Professionnels (RSFP). La démarche s'est encore structurée avec des partenariats engagés avec les ESAT du Clos Du Nid et de l'A2LFS. Nous l'avons élargie avec l'implication d'établissement de types Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) de l'Aveyron et de Lozère. Sept « référentiels métiers AFPA » guident aujourd'hui les apprentissages pour les sept ateliers proposés
- Adapter, dans ce sens, des « outils » d'apprentissages avec la rénovation des ateliers et l'ouverture du restaurant pédagogique en octobre 2016. Ce restaurant pédagogique au-delà d'être un lieu d'apprentissage, a été aussi en 2017 un lieu de rencontre avec les différents partenaires de l'IMPro (MDPH, CDAPH, DT ARS, collectivités territoriales, entreprises, Education Nationale, …). L'atelier Jardins espaces verts est en travaux pour une extension rendue nécessaire au regard de son niveau d'activité, hors établissement en particulier.





Développer les apprentissages sur la sécurité au travail pour les jeunes : un Documents Unique d'Évaluation des Risques est réalisé et actualisé pour l'ensemble des ateliers. Il fait l'objet d'un programme de prévention des risques dans le cadre duquel nous avons fait intervenir le « Bureau VERITAS » pour des formations, sur les Troubles Musculo Squelettiques en 2016, et à venir sur la manipulation des charges contraignantes en 2018. Ce document est un des éléments constitutifs du dossier remis à la DIRECCTE pour l'utilisation des machines dangereuses pour les 15-18 ans.

#### → L'accompagnement des jeunes avec TSA et la mise en œuvre du 4ème plan Autisme :

- Une analyse des données « quantitatives et qualitatives » de l'activité de l'IMPro qui est développée dans le RVI, indique que l'accompagnement jeunes avec TSA représente une part grandissante de l'activité du service. Des familles, des partenaires, parfois en lien avec le Centre Ressources Autisme (CRA-LR), se tournent désormais vers l'IMPro au regard de compétences et de savoirs faire désormais reconnus dans ce domaine. Cette reconnaissance résulte d'abord de nos importantes actions de formations réalisées mais aussi d'initiatives qui mettent en présence les Usagers, les familles, les professionnels de nos services mais aussi des « partenaires institutionnels » (MDPH 48, Éducation Nationale, association de familles, ...).
- Dans ce sens, la démarche initiée et organisée par les deux SESSAD dans le cadre de leur démarche qualité a permis, avec les professionnels de l'IMPro « le Galion » et de l'IME « les Sapins », d'élaborer et de réaliser deux actions principales, à savoir les mises en œuvre des pratiques d'évaluations fonctionnelles et d'un programme d'aide aux aidants.
- Soutenir les apprentissages professionnels et l'accès à l'emploi pour les jeunes avec TSA : Les formations à venir seront ciblées sur les adolescents et les adultes. Prévues en septembre 2018 elles permettront de produire des évaluations fonctionnelles à l'IMPro et de préciser les modalités d'accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelles.

#### $\rightarrow$ Partenariats:

- Passage à l'âge adulte et accès à l'emploi : les partenariats avec les ESAT et les ITEP évoqués ci-dessus et le travail commun aux établissement pour adolescents et adultes nous ont permis d'élaborer des conventions cadres et des conventions de stages qui intègrent aujourd'hui plus clairement les règlementations en vigueur (utilisation des machines dangereuses par exemple) et valorisent les démarches de formation professionnelles pour les personnes en situation de handicap. Ces travaux ont été présentés en deux parties en juin et octobre 2017, une fois au pôle bois et la deuxième au CEM de Montrodat, lors de journées qui ont réunies de nombreux partenaires régionaux et hors régions, témoignant de l'intérêt porté à ces démarches. Un travail sur les partenariats plus axés sur la dimension sociale des accompagnements est envisagée pour 2018.
- Un partenariat et des formations « partagées » : les « jeudis des partenaires » de l'IMPro en 2017 ont permis de proposer à un Inspecteur de l'Éducation Nationale la participation d'un conseiller pédagogique et d'une enseignante de dispositif ULISS TED à une formation sur les TSA, proposée initialement à l'IMPro pour des professionnels du Clos Du Nid (formation réalisée en janvier 2018). La dernière





- rencontre du 30 mars 2018 avec un conseiller pédagogique du rectorat et l'IEN –ASH de Lozère nous permet d'étudier une convention sur 3 ans afin de développer à une plus grande échelle des formations « partagées» mettant en présence des enseignants de dispositifs ULIS et des psychologues scolaires, mais éventuellement d'autres partenaires des différents champs d'accompagnement (ce point a déjà été évoqué dans des réunions avec le CAMSP de Mende, des services de pédopsychiatries, ...). Des représentants de la MDPH 48 qui sont au cœur des missions d'évaluation et d'orientation pourraient aussi intégrer ce type d'actions.
- Ces actions de partenariats s'appuient sur une pratique depuis longtemps active à l'IMPro, qui favorise les liens avec de nombreux partenaires et privilégie les mesures de droit commun. L'implication de l'IMPro dans l'antenne départementale du Programme Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) en est un exemple. Dans ce sens, la création du SESSAD Pro (14-25 ans) est une réelle opportunité pour certains jeunes de l'IMPro d'accéder au milieu ordinaire de l'emploi.

Les orientations présentées et les actions citées, dans le cadre du projet associatif et du dispositif enfance, nous placent dans le sens de la mise en œuvre du « Rapport zéro sans solution », de la démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT) et s'inscrivent aussi pleinement dans les préconisations du 4ème plan autisme. Enfin, je remercie l'équipe technique de l'IMPro et l'ensemble des professionnels pour leur engagement à faire avancer les projets mis en œuvre au bénéfice des jeunes accompagnés.





#### II. ELEMENTS DE CONTEXTE

#### 1. Organisme Gestionnaire

L'Association « Le Clos du Nid », fondée en 1956 par l'Abbé OZIOL en Lozère (48) et régie par la loi 1901, a pour vocation la prise en charge et l'accompagnement thérapeutiques, éducatifs, scolaires et médicaux d'enfants, d'adolescents et d'adultes handicapés. Compte tenu des différentes formes de déficiences des Usagers accueillis, l'Association s'est fixé un objectif de valorisation des capacités de chacun par un accompagnement spécialisé et évolutif tout au long de son parcours, dans les établissements et services, ainsi qu'à l'extérieur.

"Le Clos du Nid" gère 1 034 places d'établissements et services médico-sociaux.

Au terme de l'opération de "fusion/absorption" de l'Association "Les Ateliers de la Colagne" menée en 2010, l'effectif de l'Association a été porté à 901 professionnels (personnels éducatifs, aides-soignants, infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, médecins psychiatres, psychologues, personnels administratifs...), pour 837,34 ETP.

Au terme de l'année 2017 ici concernée, l'Association est gestionnaire de 21 établissements et services médico-sociaux et d'une Entreprise Adaptée, listés ci-après :

Institutions	Capacité d'accueil au 31/12/2017	Compétence de contrôle et de tarification
IME « les Sapins »	421	Assurance Maladie
IMPro « le Galion »	382	Assurance Maladie
SESSAD « les Dolines »	20	Assurance Maladie
SESSAD Pro	9	Assurance Maladie
ESAT « la Valette »	89	Assurance Maladie
ESAT « de Bouldoire »	65	Assurance Maladie

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dont 27 places en internat, 11 places d'accueil de jour et 4 places en centre d'accueil familial spécialisé

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dont 10 places d'accueil de jour





ESAT « La Colagne »	150	Assurance Maladie		
Foyer de vie « Saint Hélion »	24	Aide Sociale Départementale		
Foyer de vie « Lucien Oziol »	$35^{3}$	Aide Sociale Départementale		
Foyer de vie « l'Horizon »	42 <sup>4</sup>	Aide Sociale Départementale		
FAM « de Bernades »	32	Assurance Maladie et Aide Sociale Départementale		
FAM « Saint Hélion »	12	Assurance Maladie et Aide Sociale Départementale		
MAS « L'Aubrac »	56	Assurance Maladie		
MAS « La Luciole »	60	Assurance Maladie		
MAS « d'Entraygues »	60	Assurance Maladie		
EATU « La Maison des Sources »	24	Assurance Maladie et Aide Sociale Département		
Foyer d'hébergement de « Bouldoire »	61	Aide Sociale Départementale		
Foyer d'hébergement « La Colagne »	130	Aide Sociale Départementale		
Foyer d'hébergement de « Palherets »	81	Aide Sociale Départementale		
SATeLi	4	Aide Sociale Départementale		
Siège Social		Assurance Maladie et Aide Sociale Départementale		





<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dont 3 places d'accueil de jour <sup>4</sup> Dont 2 places d'accueil de jour

Institution	Capacité d'accueil au 31/12/2017	Compétence administrative
Entreprise Adaptée du « Gévaudan »	12 postes	DIRECCTE

L'Association est présidée par le Docteur Jacques BLANC. Son Assemblée Générale associe des Membres Actifs, d'Honneur, Honoraires et de Droit. Elle est administrée par un Conseil d'Administration aujourd'hui composé de 18 membres actifs auxquels s'ajoutent 2 membres de Droit (représentants du Personnel).

Son Directeur Général est le garant de la mise en œuvre de la politique associative et des politiques transversales. Il veille à la dynamique globale et au développement des projets, optimise la communication interne et externe et exerce une mission de conseil et de contrôle interne auprès des établissements et services et plus précisément auprès des directeurs et des équipes de direction. De plus, la Direction Générale siège dans différentes instances au niveau National, Régional et Départemental.

Le 25 janvier 2010, l'Association a signé, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour la période 2010-2014 qui dispose, en article 6-1 que « *L'Association produit et transmet, pour chacun des établissements et services gérés :* 

dès réception de l'arrêté de tarification : un budget exécutoire au sens de l'article R. 314-37 du CASF, avant le 30 avril de l'année suivant l'exercice considéré : un compte administratif au sens des articles R. 314-49 et suivants du CASF, accompagné d'un rapport d'activité détaillé sur l'utilisation des crédits alloués ; ce rapport fera notamment référence à l'affectation des économies de charges issues de la mise en œuvre de la loi du 23 février 2005 et inclura les dispositions prévues à l'article R. 314-28 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatives aux indicateurs. »

Ce CPOM a fait l'objet de 3 avenants successifs ayant pour objet sa prorogation pour 2015, 2016 et 2017.





#### **COOPERATION**

En 2012, suite aux constats partagés par les Associations « Le Clos du Nid » et l'« Association Lozérienne de Lutte contre les Fléaux Sociaux » (A2LFS) s'agissant à la fois de la construction indispensable d'une stratégie d'avenir au profit des patients et Usagers des établissements et services gérés, de complémentarités clinique, organisationnelle, administrative, financière et géographique, d'objets sociaux similaires ainsi que de partenariats forts, les deux institutions ont convenu de tisser des liens plus étroits. Cependant, au regard de la force historique de ces deux structures, et des différences juridiques les caractérisant (Reconnu d'Utilité Publique et Convention Collective Nationale notamment), une fusion est apparue inenvisageable à court terme. Par conséquent, il a été arrêté de conserver les deux entités sans en modifier ni le projet, ni les statuts, ni la composition.

Prenant en compte ces éléments et les coopérations déjà existantes (mutualisations, Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale de Lozère, etc.), les deux Associations ont engagé un rapprochement progressif.

En 2013, une première étape a été franchie par la création d'un "Pôle de Compétences Partagées" (PCP). Ainsi les fonctions de Directeurs des Ressources Humaines et de Directeurs des Affaires Financières puis de responsable du Service Droits, Qualité et Développement ont été mutualisées entre les deux Associations, par l'intermédiaire de contrats de mises à disposition. Ce Pôle s'est construit entre 2013 et 2015.

Par la suite, un projet de création d'une troisième association a émergé.

En 2015, le projet d'Union Lozérienne des Institutions Sanitaires et Sociales (ULISS) a été présenté aux deux Comités Centraux d'Entreprise et a obtenu un avis favorable. Réunies le 27 avril 2015, les instances statutaires des deux Associations ont pris la décision de mettre en place cette Union relevant de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et du décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi et d'y adhérer. Le même jour, l'Assemblée Générale constitutive d'ULISS s'est réunie, suivant les modalités actées par les deux associations (composition paritaire, membres désignés par les deux structures).

L'objet de cette Union d'Associations est le suivant : "[...] dans le respect du caractère propre et de l'autonomie de chaque Association adhérente, l'Union a pour objet d'élaborer, formaliser, accompagner et évaluer la mise en œuvre des stratégies communes et/ou coordonnées aux membres".

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'association ULISS est mandataire de gestion des associations « le Clos du Nid » et A2LFS.





#### Actions transversales marquantes de l'année 2017

a. Fiches monographiques

Au regard de l'évolution des politiques publiques et de la nécessité de proposer les prestations les plus adaptées à chaque Usager dans une logique de parcours, l'association ULISS a recherché la création d'un outil adapté permettant de mieux identifier les actions conduites au sein de chaque institution et les besoins auxquels ces dernières répondent.

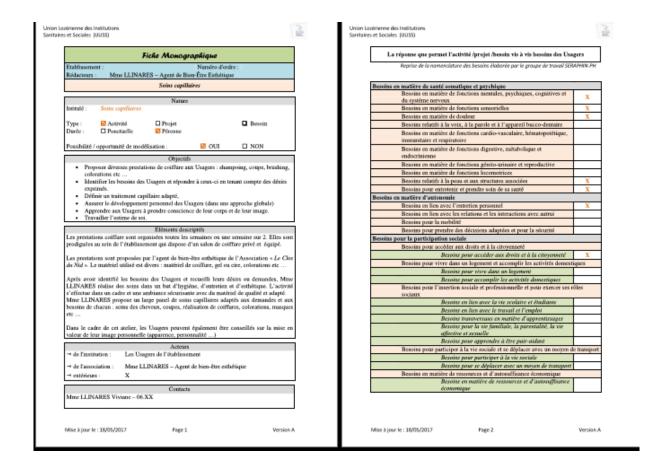
Cet outil vise à répondre à 3 objectifs principaux :

- Mieux partager la connaissance des actions conduites au profit de l'ensemble des acteurs (Usagers et professionnels de proximité en particulier) pour faciliter les partenariats et mutualisation nécessaires à une meilleure réponse aux besoins.
- Envisager une nouvelle organisation des prestations afin de proposer une meilleure réponse aux évolutions nombreuses et diversifiées du secteur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap,

Pour ce faire, à partir de la nomenclature des besoins et prestations proposée par le groupe de travail SERAFIN-PH5, une fiche modèle (voir cidessous un exemple d'une prestation fournie par la Direction générale) a été produite afin de faciliter la lecture et l'analyse des fiches. Une
coordination, d'abord assurée par un chargé de mission puis par un chef de services d'un établissement, est proposée par la direction générale afin
de faire vivre l'outil, de permettre son développement et d'en garantir la pérennité.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Services et Etablissements: Réforme pour une Adéquation des FINancements aux parcours des Personnes Handicapées





#### b. Groupes de réflexion éthique

#### Par cette démarche l'association ULISS entend :

- Créer et maintenir les conditions pour que les droits de la personne, les principes éthiques et les valeurs humanistes soient pris en compte dans chaque établissement, dans chaque service, par chaque intervenant, quelle que soit sa place auprès de la personne accueillie ou accompagnée.





- Permettre aux équipes de réaliser des prises en charge de qualité et les soutenir en amenant « une ressource de pensée indispensable pour maintenir vivant le désir d'agir pour et avec l'autre ».

L'objectif de ces temps de rencontre et d'échange est donc de permettre aux professionnels de s'interroger sur leurs pratiques tant collectives qu'individuelles, tout en construisant ensemble une démarche destinée à garantir aux usagers des accompagnements de qualité en tentant d'apporter la solution « la moins mauvaise ».

Une expérimentation est conduite depuis deux ans de manière transversale entre les 4 Foyers d'hébergement gérés par les associations membres d'ULISS.

L'année 2018 sera l'occasion de faire le bilan de cette action et d'envisager un déploiement associatif de la démarche en recherchant les niveaux de réflexion éthique les plus pertinents.

c. Démarches d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques

Dans la suite logique des évaluations internes et externes réalisées au sein de la quasi-totalité des établissements et services gérés par l'Association, il est apparu essentiel de poursuivre la dynamique en structurant une démarche pérenne d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques.

Notre volonté est que chacun des acteurs de l'établissement ou du service soit conduit à participer à cette démarche avec des moyens adaptés de manière permanente.

Pour ce faire, nous proposons à chaque institution de mettre en place un fonctionnement pérenne pour lequel le rôle de chacun est clair.

Ainsi, voici la répartition des rôles proposée par l'association qui peut être adaptée en fonction des contextes de chacune des institutions gérées :

Directeur: Il/elle est celui/celle qui impulse et décide. Il/elle fixe les orientations de travail du « CoPil Qualité » à partir du Projet d'établissement, des améliorations à apporter observées, des remontées des Usagers, professionnels et proches, de l'analyse des fiches de





déclaration d'évènements indésirables, des préconisations issues des évaluations internes et externes, des orientations associatives, du Projet associatif et des orientations des pouvoirs publics. Il/elle valide les propositions d'organisation de travail en matière de démarche qualité émises par le « CoPil Qualité » (groupe de travail, rencontres, etc.).

- Chef de services: Il/elle assure l'animation et la coordination de la démarche qualité, co-organise le fonctionnement du « CoPil Qualité », dont il est membre de droit, avec le « référent CoPil » (convocation, ordre du jour, compte-rendu). Il/elle participe à l'élaboration de la politique qualité. Il/elle assure le bon déroulement de la démarche et son adaptation au sein de l'établissement ou service. Il/elle propose les modalités d'organisation de la démarche (inclusion de temps ad hoc dans les plannings, mise en place de partenariats, etc.) au Directeur.
- « CoPil Qualité »: Le CoPil a la charge de proposer les modalités d'action de la démarche d'amélioration continue de la qualité (questionnaire, groupe de travail, formations, organisation, partenariat, etc.) sur la base des orientations posées par la Direction. Il assure le suivi et la continuité de l'action. Il rend compte des actions menées, de leur déroulement et de celles à mener repérées. Son rôle n'est pas de réaliser l'ensemble des travaux relatifs à la démarche mais de proposer une organisation à la Direction et de conduire lesdits travaux.
- Composé de 4 à 6 membres issus des Usagers (selon les possibilités des personnes accompagnées) et des personnels des différents services. Chaque salarié est éligible. Le mandat de membre du CoPil est de 3 ans pour les personnels, sa durée pour les membres issus des Usagers est adaptée en fonction des possibilités de ceux-ci. Il est renouveler par tiers chaque année. La désignation des membres du CoPil est effectuée par le Directeur après un appel à candidature.
- Secrétariat : chargé de « l'assurance qualité » : collecte de documents, classification, mise en forme, suivi, etc.
- <u>Usagers</u>: Au-delà de ceux membres du CoPil, les Usagers sont conduits à participer à la démarche d'amélioration continue de la qualité. Cette participation est à déterminer au sein de chaque établissement ou service : elle peut être active (questionnaire de satisfaction, plaintes et réclamations, déclaration d'évènements indésirables, etc.) ou passive (besoins collectifs repérés dans les projets personnalisés, recueil/observation par les professionnels, retours des proches, etc.).
- → Familles/représentants légaux : peuvent être conduits à participer à la démarche via des recueils d'information.





- → CHSCT : Selon les sujets traités, il peut être amené à participer à la démarche.
- └ CVS : Selon les sujets traités, il peut être amené à participer à la démarche. Il est informé des actions menées.
- Groupes de travail : peuvent être mis en place par la direction sur proposition du CoPil ou d'autres acteurs.
- Direction générale: traite les remontées d'informations quant aux orientations, aux actions menées, aux outils mis en place, à la durée de validité des outils, aux comptes-rendus de CoPils, aux comptes-rendus de CVS, de CHSCT, aux plans de formation, etc. Participe à la création des outils nécessaires à la démarche, assure la formation des membres du « CoPil Qualité », coordonne les actions menées par les établissements et services, propose des orientations associatives, participe à la démarche lorsque cela est opportun en appui des acteurs.
  - d. Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

La RSO est un outil pour rechercher la performance globale de l'organisation. Aller au-delà des simples axes économiques pour avoir une vision globale de l'action des associations : gestion économique, sociale et environnementale.

Une organisation performante serait :

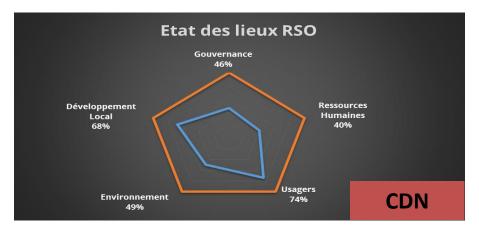
- Efficace d'un point de vue économique : production de richesses et amélioration des conditions de vie matérielles
- Impactant positivement son territoire d'action en améliorant les conditions de santé, d'éducation, d'emploi, équité, etc.
- Soutenable pour la planète au profit des générations futures

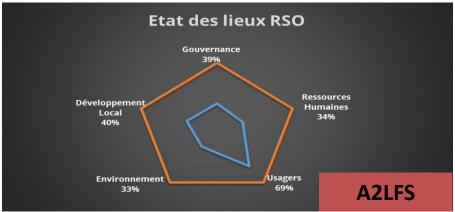
Afin de prendre en compte l'ensemble de ces dimensions dans sa recherche de performance, les associations membres d'ULISS ont décidé de lancer un diagnostic quant à la réponse aux objectifs de la RSO en vue de s'engager plus avant dans cette démarche.





Le diagnostic a donné les résultats suivants, par axe et par Association :





Ces résultats sont une base pour engager une démarche plus aboutie prenant en compte l'ensemble des champs d'actions de la RSO. Une expérimentation de la démarche sera lancée en 2018 et demandera l'implication de l'ensemble des acteurs des Associations.





#### e. Tableaux de bord ANAP

L'année 2017 a été marquée par la réponse obligatoire à un nouvel outil national, les tableaux de bord de la performance de l'ANAP (TdB).

Le TDB présente la particularité d'être un outil :

- → De dialogue de gestion entre les structures, les ARS et les Conseils départementaux,
- → De pilotage interne pour les ESMS,
- → De benchmark entre ESMS de même catégorie,
- → De connaissance de l'offre territoriale pour les ARS et Conseils départementaux.

Les indicateurs attendus portent sur de nombreux champs d'action des ESMS. Une partie de ces indicateurs est reprise dans le présent document.

Ainsi, pour les champs concernant le présent Rapport de vie institutionnelle, nous avons fait le choix de mettre en exergue les résultats et d'utiliser les éléments de comparaison par rapport à la région d'action des institutions gérées et du niveau national.

Notons que les résultats disponibles sont ceux de l'année 2016 (qui sont communiqués au mois de septembre aux ESMS renseignant le TdB).

#### 2. Présentation de l'établissement

Les IMPro sont des établissements tels que définis par le CASF au 2° du I de l'article L.312-1. Ils assurent « à titre principal une éducation adaptée et un accompagnement social ou médico-social aux mineurs ou jeunes adultes handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation ».

L'IMPro, dans le cadre du Dispositif Enfance qui compte aussi un IME, un SESSAD « généraliste » et un SESSAD Pro, propose une offre de service médico-sociale départementale d'abord, régionale ensuite, confirmant ainsi sa vocation à répondre aux besoins de proximité au regard des besoins identifiés.

L'IMPro « Le GALION » a pour mission d'accueillir 38 adolescents de 14 à 20 ans, des deux sexes, présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés, orientés vers notre établissement à partir d'une notification de la CDAPH. L'accueil est proposé en internat de semaine (28 places) ou en accueil de jour (10 places). Un groupe pouvant accueillir 7 jeunes, sur une indication médico-éducative, reste ouvert le weekend. Cela a permis une durée d'ouverture de 214 jours pour l'internat de l'accueil de jour et de 298 jours pour le groupe ouvert le week-end.





Les modalités d'admission sont :

- Une étude du dossier reçu par les membres de l'équipe technique (directeur, chef de services, médecin psychiatre, psychologue, assistante de service social).
- Une visite de pré admission, en présence du jeune, de la famille et des partenaires éventuels (services sociaux, pédopsychiatrie, ...).
- Une période d'observation de 4 à 6 semaines ponctuée d'un bilan qui permet de prononcer ou non l'admission.

L'IMPro a pour objectifs de dispenser une éducation générale, des soins spécialisés et de préparer les jeunes accueillis à une future insertion sociale et professionnelle vers le milieu protégé ou ordinaire du travail. Le lien avec le SESSAD Pro est un moyen complémentaire pour soutenir l'accès au milieu ordinaire du travail.

Le dispositif d'accueil repose sur 2 unités de vie de 7 places d'internat chacune, un groupe d'Accueil de Jour et 2 villas situées à Marvejols qui accueillent en internat de semaine des jeunes qui présentent de plus grandes autonomies.

Pour favoriser une insertion sociale et professionnelle, l'action de l'établissement repose sur 4 axes fondamentaux :

- Dispenser un enseignement adapté.
  - O Apprentissages préprofessionnels au sein de 7 ateliers : Jardins / Espaces Verts, menuiserie, peinture, cuisine/blanchisserie, service en restauration/métiers de la propreté. L'encadrement est assuré par des éducateurs techniques spécialisés. La démarche de Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels inscrit les jeunes dans un parcours de formation et de professionnalisation qui doit pouvoir se poursuivre après l'orientation.
    - Les formations en internes sont complétées par des actions et stages en milieu ordinaire.
  - O Scolarité spécialisée : 2 ETP d'enseignants mis à disposition par l'Education Nationale.
  - o Activités physiques et sportives.
- > Offrir un cadre de vie socialisant favorisant au maximum le développement de l'autonomie quotidienne et sociale (accueil de jour, unités de vie, villas socio-éducatives).
- Apporter une surveillance médicale, les soins et les rééducations nécessaires.
- Développer des partenariats qui favorisent les démarches d'insertion.

Un Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA) est élaboré pour chaque jeune accueilli dès son admission. Le suivi et l'évaluation du PIA sont réalisés régulièrement (tous les 6 mois au moins). Cette démarche vise à amener les jeunes à accéder à une autonomie sociale et professionnelle la plus développée possible afin de leur permettre de trouver une place dans le milieu protégé ou ordinaire du travail.

Le projet a évolué selon 4 axes principaux :





- Le 1<sup>er</sup> a été la mise en œuvre des nouvelles offres de services favorisant un accueil de proximité tourné vers le département et la région. La démarche de restructuration et les nouvelles offres de services se sont traduites par une nouvelle autorisation de l'Agence Régionale de Santé qui a modifié la capacité d'hébergement. Ainsi, 2 places d'internat ont été redéployées pour contribuer à la création de 9 places de SESSAD Pro. Une des principales actions engagées a été la proposition d'un accueil en internat de semaine qui a profondément modifié les organisations et les pratiques de l'établissement.
- Le 2<sup>ème</sup> est l'adaptation des moyens éducatif, pédagogique et thérapeutique dans l'objectif de mieux préparer encore les Usagers accueillis dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle, vers les milieux protégé et ordinaire du travail.
- Une démarche de professionnalisation du parcours des jeunes.
- Un engagement fort dans l'implication de l'établissement dans la mise en œuvre du plan autisme 2014-2017 et dans la préparation du plan à venir (en particulier le lien avec le secteur adulte et dans l'objectif de favoriser l'accès à l'emploi pour les jeunes avec TSA).

Un des objectifs de l'évolution du projet d'établissement est de renforcer la place de l'IMPro dans le champ des apprentissages professionnels, au niveau du Dispositif Enfance, du département Lozérien et de la région « Occitanie ». Le renforcement de l'identité et de la singularité de chacun des 4 services et établissements du dispositif, de leur différence, favorisera plus encore leur complémentarité.

Plusieurs autres évolutions et projets ont entraîné des travaux afin de proposer un « outil » de travail pour les professionnels et un cadre d'accueil pour les Usagers en accord avec les évolutions des besoins du public et du projet d'établissement :

- Les supports des ateliers professionnels ont évolué au regard de l'évolution des attentes des Usagers et des perspectives d'orientation et d'insertion vers le milieu ordinaire ou protégé du travail. L'atelier cuisine a été entièrement rénové et un restaurant pédagogique est ouvert depuis le mois d'Octobre 2016. De nombreuses prestations sont proposées au sein, mais aussi hors de l'établissement et de nouveaux partenariats sont développés. L'atelier Jardins-Espaces Verts fait l'objet d'une extension en accord avec son volume d'activité. Les espaces augmentés pourraient aussi permettre l'apprentissage d'un nouveau métier à l'IMPro (magasinier).
- Une villa jouxtant l'IMPro a été acquise, une des villas précédemment louée ne répondant plus à une qualité d'hébergement satisfaisante. Cette villa est occupée depuis le mois de Juin 2016.

D'autre part, une étude pour la rénovation de la partie hébergement de l'IMPro est en cours avec une échéance qu'il convient de préciser. Enfin, l'IMPro et l'IME ont élaboré puis écrit leurs projets d'établissement respectifs. Ce travail a été validé par les instances associatives en Juin 2016.

Les « outils » de la loi du 02 Janvier 2002 sont en cours d'actualisation. Le nouveau contrat de séjour est terminé et effectif. Le règlement de fonctionnement et le livret d'accueil seront actualisés pour le mois de Juin 2018. Le projet d'établissement validé, travaillé parallèlement avec





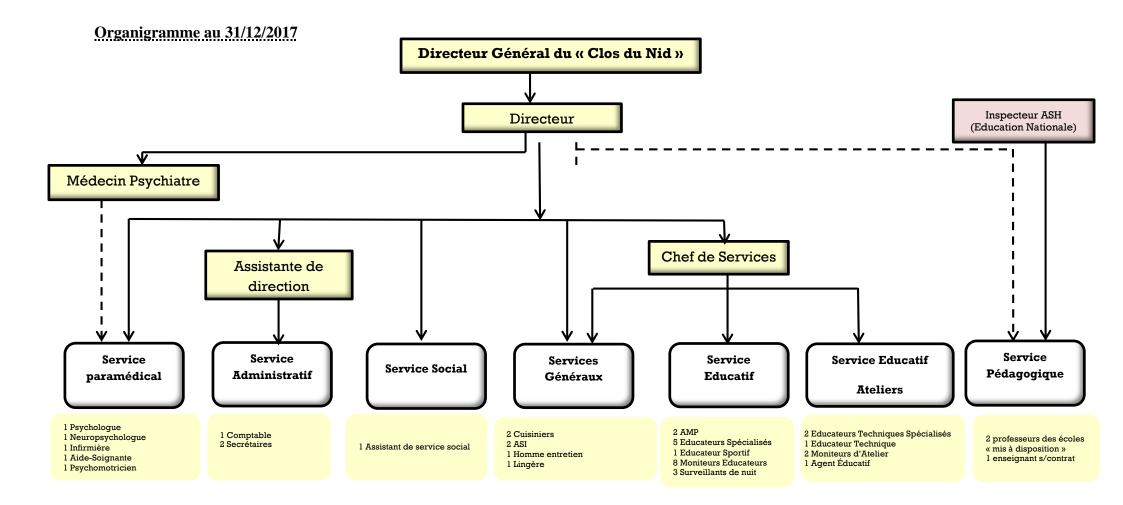
l'IME, permet d'établir des passerelles entre les 2 établissements. La Démarche d'Amélioration de la Qualité et les objectifs fixés dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement guideront nos actions tout au long de l'année 2018.

Les PIA sont formalisés, les réunions de synthèse se déroulent annuellement et les réunions de suivi du PIA ont lieu 6 mois après pour leur actualisation.

Les Conseils de la Vie Sociale (CVS) se déroulent au moins 3 fois par an et de nouvelles modalités de relations et de communication avec les Usagers et leur famille sont actuellement étudiées. Une première journée des familles a eu lieu en Juin 2014 et elles ont lieu désormais annuellement. Elles autorisent des temps d'échanges Usagers-familles-professionnels-partenaires, à partir de thématiques en lien avec la vie et les missions de l'établissement.











#### 3. Modalités d'accueil

En 2017, l'établissement a été ouvert **297** jours pour l'internat, **215** jours pour l'internat de semaine et **214** jours pour l'Accueil de Jour. Il a été fermé :

- > 1 semaine en Février,
- ➤ 1 semaine en Avril.
- ➤ 4 semaines en Août,
- > 1 semaine en fin Octobre / début Novembre,
- > 1 semaine en Décembre.

La fréquence de retour en famille pour tous les adolescents résidant dans la région Languedoc-Roussillon et les départements limitrophes de la Lozère est hebdomadaire depuis le 18 Août 2014. Un groupe d'accueil pour 7 jeunes maximum reste ouvert le week-end.

#### 4. Coopération/mutualisation

- Entre établissements d'ULISS :
  - ⇒ L'entreprise adaptée du CDN
  - Réunions régulières entre les directeurs, les chefs de services et entre les assistants de service social.
- Avec d'autres établissements médico-sociaux ;
- Avec des établissements sanitaires ;
  - ⇒ L'Unité de Soins pour Adolescents (USA)
  - ⇒ Les CMP adultes
  - ⇒ Les praticiens libéraux
  - ⇒ Le CRA (Centre Ressource Autisme)
- Autres (Education nationale, structures de prévention...);
  - ⇒ L'Education Nationale (Collèges, lycées publics ou privés ainsi qu'avec les dispositifs ULIS)
  - ⇒ Les Services du Conseil Départemental (Centres médico-sociaux, service enfance et famille)
  - ⇒ La MSA (le service social)
  - □ La DIRECCTE
  - ⇒ Pôle Emploi





- ⇒ La Mission Locale
- ⇒ Le PAEJ (Point d'Accueil Écoute Jeune)
- ⇒ Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère,
- ⇒ Les centres de formation professionnelle (CFA, CFAS, CFPPA, CRIF)
- ⇒ L'Association d'insertion (ALOES)
- ⇒ Les ESMS (IMPro, ITEP, MECS, ...)
- Plus largement vers les acteurs de l'insertion professionnelle, dans le cadre du PRITH, action dont la coordination est assurée par la secrétaire générale du MEDEF Lozère
- ⇒ Les services d'accompagnement pour adultes (SAVS, SAMSAH,...,)
- ⇒ Les acteurs économiques en général et les employeurs en particulier (milieu ordinaire et protégé du travail)
- ⇒ Les acteurs de la vie sociale et culturelle
- ⇒ ...

Pour contribuer au maintien et au développement de notre réseau partenarial en communiquant sur notre démarche de professionnalisation nous avons collaboré avec :

- Les établissements d'ULISS : groupe de travail mis en place avec les ESAT et établissements pour adolescents et jeunes adultes (ULISS et hors ULISS : IMPro, ITEP) avec une thématique axée sur la notion de « parcours » et de passerelles facilitant le passage des institutions pour adolescents ou jeunes adultes vers le monde du travail protégé. Mise en place de conventions cadre et de conventions de stage
- Les employeurs en milieu protégé (ESAT du département, de la région, des départements limitrophes comme l'Ardèche)
- Les employeurs en milieu ordinaire (réseau d'entreprises, de commerces, d'associations sur le secteur de Marvejols)
- Les structures d'hébergement (foyers d'hébergement du département, de la région, de départements limitrophes, les foyers logement éclaté, les foyers de vie...)
- Les services sociaux, ASE, AEMO (du département et de la région)
- Les établissements et services médico-sociaux tels que les IME, IEM, IMPro, ITEP, SESSAD qui nous adressent des candidatures au niveau départemental et régional
- Les organismes comme la MDPH (Lozère, Hérault Gard), les CFA du département et le CFAS, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lozère
- Les représentants de l'Education Nationale de Lozère (enseignants référents, conseiller pédagogique ASH, inspection académique, ...)
- Les dispositifs comme le PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés)





• Les dispositifs sanitaires (CMP enfants, hôpital de jour, unité de soins pour adolescents, CMP adultes...) sur le département

Les « Jeudis des partenaires » se sont poursuivis et ont ces actions ont permis des échanges avec des professionnels de différents secteurs en lien avec nos missions.





#### III. ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

#### 1. Quantitatif

#### **⇒** Internat

Activités en journées	N	N-1	N-2	N-3
Théorique	6 594	6 580	6 503	8 439
Prévisionnel	6 403	7 448	7 245	8 567
Réalisé	6 162	6 399	6 538	7 631
Ecart Prévisionnel / Réalisé	241	1 049	707	936
Taux d'occupation	93,45%	97,25 %	100,54 %	90,43 %

Le taux d'occupation réalisé en 2017 par rapport à l'activité théorique de notre offre de service réelle après restructuration et en fonction des orientations retenues dans le Projet d'Etablissement est :

21 places ouvertes x 215 jours/an = 4 515 journées théoriques,

7 places ouvertes x 297 jours/an = 2 079 journées théoriques.

Soit un total de 6 594 journées théorique pour 2017.

Le taux d'occupation réalisé/théorique est de : 93,50 %.

En 2017, nous avons réalisé 50 journées au titre de l'« Amendement Creton », soit 446 journée de moins qu'en 2016.

Nous notons le maintien à un niveau très bas le nombre de journées réalisées au titre de l'amendement Creton qui traduit une bonne mise en œuvre du projet d'établissement et une atteinte des objectifs précisés dans les PIA.

#### **⇒** Accueil de jour

Activités en journées	N	N-1	N-2	N-3
Théorique	2 140	2 140	2 110	2 120
Prévisionnel	1 900	1 807	2 110	1 117
Réalisé	2 184	1 834	1 911	1 941
Ecart Prévisionnel / Réalisé	284	27	199	824
Taux d'occupation	102,06 %	85,70 %	90,57 %	91,56%





Le taux d'occupation est de 102 % des 10 places d'Accueil de Jour ouvertes 214 jours en 2017. Le taux d'occupation est relativement élevé par rapport à l'activité théorique malgré un absentéisme toujours marqué pour certains jeunes pour les services d'Accueil de Jour. Toutefois, le nombre de jeunes accueillis est régulièrement supérieur à 10.

En 2016, le nombre de jours d'ouverture des 10 places d'Accueil de Jour était de 214 jours.

En 2015, le nombre de jours d'ouverture des 10 places d'Accueil de Jour était de 211 jours.

En 2014, le nombre de jours d'ouverture des 10 places d'Accueil de Jour était de 212 jours.

Absentéisme des Usagers	Convenance personnelle	Hospitalisations	Hospitalisations psychiatriques
en nombre de jour	319 (Accueil de Jour) 222 (Internat)	1	11

	Médlane IM E/IMPro 2016 - 1 à 50 places		
	National	Régional	Lozère
Activité		:	
Taux de réalisation de l'activité	100,00%	100,00%	85,48%
Taux d'occupation	92,12%	92,79%	86,14%
Nbr moyen de joumées d'absence	15,96	14,09	20,08
File active	42	37	58
Taux de rotation des lits (hors accueil temporaire)	18,75%	19,72%	32,37%
Taux de rotation des places financées en accueil de jour			





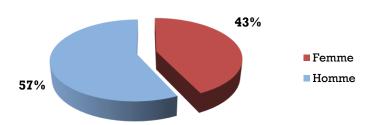
#### 2. Qualitatif (en flux du 1<sup>er</sup>/01/2017 au 31/12/2017)

#### A. Profil des Usagers accueillis

a. Sexe

Sexe	Nombre	Pourcentage
Femme	<b>23</b> (+2)	43 %
Homme	<b>31</b> (+2)	57 %

#### Profil des Usagers accueillis en 2017 par Sexe

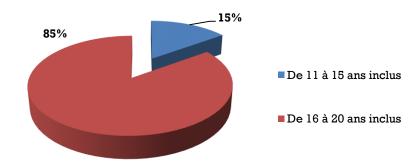


En 2017, nous observons par rapport à 2016, une augmentation du flux avec l'accueil de 4 jeunes supplémentaires. Nous ne connaissons pas la parité dans l'accueil, mais nous observons des chiffres qui s'en rapprochent, ce qui est plutôt rare dans les ESMS pour enfants et adolescents.

b. Tranche d'âge

Age	Nombre	Pourcentage
De 11 à 15 ans inclus	<b>8</b> (+1)	15 %
De 16 à 20 ans inclus	<b>46</b> (+6)	85 %
De 21 à 25 ans inclus	0 (-3)	0 %

#### Profil des Usagers accueillis en 2017 par Âge



En 2017, on ne note plus aucun jeune accueilli dans la tranche d'âge de 21 à 25 ans (soit - 3 jeunes / 2016).



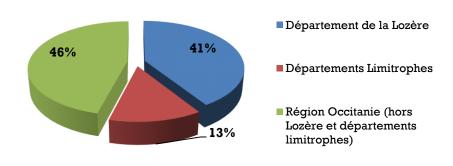


En ce qui concerne le nombre de jeunes accueillis au titre de l'Amendement Creton, on note une diminution par rapport à 2016 (de 5 à 3) : 1 a été orienté vers des structures adultes conformément à ses notifications (ESAT/Foyer d'Hébergement) et 2 autres, bénéficiant d'une orientation et d'une notification en cours de validité vers des établissements de type ESAT et Foyer d'Hébergement pour un et Foyer de Vie pour l'autre. Les deux étaient admissibles dans des établissements lozériens correspondants à leurs notifications. Ils ont fait le choix de retourner au domicile familial. Au 31/12/2017, un seul jeune est encore accueilli au titre de l'« Amendement Creton » à l'IMPro.

#### c. Origine des Usagers

Origine	Nombre	%
Département de la Lozère	<b>22</b> (+2)	41 %
Départements Limitrophes (07, 12, 30)	7 (-1)	13 %
Région Occitanie (hors Lozère et départements limitrophes) (34)	25 (+4)	46 %
Autre	0 (-1)	0 %

#### Profil des Usagers accueillis en 2017 par Origine



Les origines géographiques sont en accord avec nos nouvelles offres de services de proximité et les orientations des politiques publiques : 46 % des jeunes accueillis sont originaires du département de l'Hérault, 41% de la Lozère, 7% du Gard et 4% de l'Aveyron.

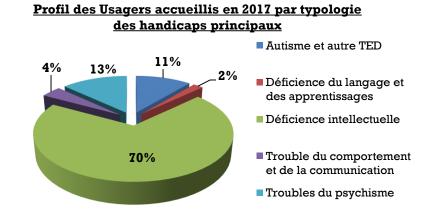
Au 31/12/2017, 100% des jeunes accueillis sont originaires de Lozère ou de la région Occitanie.





#### d. Typologie des handicaps principaux

Déficiences principales	Nb	%
Autisme et autre TED	6 (+4)	11%
Autre type de déficience		
Cérébro-lésion	(-1)	
Déficience du langage et des apprentissages	1 (+1)	2%
Déficience intellectuelle	<b>38</b> (+6)	70%
Déficience métabolique		
Déficience motrice		
Déficience visuelle		
Polyhandicap		
Troubles du comportement et de la communication	2 (+2)	4%
Troubles du psychisme	7 (-8)	13%
Diagnostic en cours		



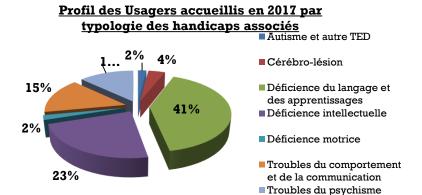
Le nombre de jeunes avec TSA accueillis augmente significativement. Cette évolution résulte pour partie de l'identification par nos partenaires d'une offre d'accueil qui se structure pour un meilleur accompagnement des jeunes avec autisme.

	Médlane I	Médiane IM E/IMPro 2016 - 1 à 50 places		
	National	Régional	Lozère	
Déficiences principales				
% déficiences intellectuelles	53,06%	53,33%	54,62%	
% A utisme et autres TED	16,67%	14,81%	17,48%	
% troubles du psychisme	<u> </u>		23,34%	
% troubles du langage et des apprentissages				
% déficiences auditives				
% déficiences visuelles				
% déficiences motrices				
% déficiences métaboliques				
% cérébro-lésions			3,38%	
% usagers polyhandicapées			1,19%	
% troubles du comportement et de la communication (TTC)				
% usagers en cours de diagnostic	T			
% a utres types de déficiences				





#### e. Typologie des handicaps associés



Déficiences associées	Nb	%
Autisme et autre TED	1 (+1)	2%
Autre type de déficience		
Cérébro-lésion	<b>2</b> (+1)	4%
Déficience du langage et des apprentissages	21 (-6)	41%
Déficience intellectuelle	<b>12</b> (+5)	23%
Déficience métabolique		
Déficience motrice	<b>1</b> (+1)	2%
Déficience visuelle		
Troubles du comportement et de la communication	8 (+1)	15%
Troubles du psychisme	7 (-1)	13%
Diagnostic en cours		

L'étude comparative des profils des usagers accueillis par typologie des handicaps principaux et associés pour les années 2016 et 2017 permet de constater une évolution de la population accueillie, qui se caractérise actuellement par une augmentation notable du nombre de personnes présentant comme déficience principale ou associée « Autisme et autres TED, ainsi que « déficience intellectuelle ».

Le départ de certains jeunes ainsi qu'un meilleur repérage des « troubles du comportement et de la communication », et des « troubles du langage et des apprentissages », peut expliquer la diminution conséquente du nombre de personnes présentant des « troubles du psychisme ».

	iviediane i	Mediane IM E/IMPro 2016 - 1 a 50 places		
	National	Régional	Lozère	
Déficiences associées				
% déficiences intellectuelles	17,92%	18,75%	30,81%	
% Autisme et autres TED			3,57%	
% troubles du psychisme	4,17%		17,53%	
% troubles du langage et des apprentissages	16,02%	15,91%	77,00%	
% déficiences auditives				
% déficiences visuelles	T			
% déficiences motrices			1,19%	
% déficiences métaboliques	T			
% cérébro-lésions			2,19%	
% troubles du comportement et de la communication (TTC)	3,18%		52,24%	
% autres types de déficiences	T			





#### f. Mesures de protection juridique des majeurs

Mesures de protection juridique des majeurs		Curatelle simple		Sauvegarde de justice	Habilitation familiale
Nombre de personnes concernées	<b>1</b> (ATL)	/	3 (UDAF)	/	/

10 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement de l'assistante de service social en lien avec l'équipe éducative soit :

- Pour instruire eux-mêmes, étant majeurs, une demande de mesure de protection juridique en fonction de leurs besoins et de leurs attentes.
- Pour bien comprendre l'intérêt de la mesure instruite par un tiers (famille et institution) et être informés de leurs droits.

Ce travail a pu s'appuyer également sur un partenariat avec le service de l'ATL en Lozère mené en Mai et Juin 2017 (cf. fiche monographique) : des réunions d'information, d'évaluation et de remédiation auprès d'un groupe de 10 jeunes ont été mises en place en présence de Monsieur ORLAC, mandataire judiciaire et de professionnels de l'IMPro (assistante de service social, enseignant coordinateur, éducateurs de vie sociale).

#### Objectifs:

- Contribuer à améliorer l'information, la compréhension de ce qu'est une mesure de protection auprès des jeunes pour qui une demande de mesure de protection est prévisible voire en cours, en lien avec les familles.
- Appréhender leurs craintes, mesurer leur représentation, les freins à leur compréhension, leur adhésion.

Cette démarche a été présentée à la Journée des Familles en Juin 2017 et a été l'occasion d'informer les parents qui le souhaitaient sur les mesures de protections juridiques.

	Médlane IM E/IMPro 2016 - 1 à 50 places		
	National	Régional	Lozère
% d'usa gers bénéficiant d'une mesure de protection	20,00%	20,59%	18,91%





#### g. Sorties définitives

Sortie définitive	N	N-1	N-2	N-3
Accès au milieu ordinaire avec accompagnement		2	2	
Accès au milieu ordinaire sans accompagnement			1	
Réorientation vers un ESSMS	5	11	9	5
Retour en famille	4			1
Admission dans un établissement sanitaire			2	
Autre : fin d'accompagnement			2	
TOTAL	9	13	16	6

On observe une baisse des sorties par rapport aux deux années précédentes : 13 en 2016, 16 en 2015.

Il faut se souvenir que l'année 2016 a été marquée par l'aboutissement d'orientation de jeunes accueillis dans le cadre de l'Amendement Creton (6). L'année 2017 a accueilli un nombre important de stagiaires (17) et de nouveaux admis (13).

On constate ces dernières années que la majorité des jeunes accueillis relève à l'issue de leur passage à l'IMPro d'une orientation vers le milieu protégé (ESAT + Foyer d'Hébergement).

Les 5 jeunes concernés en 2017 (2 originaires de l'Hérault, 1 de Lozère, 1 de l'Aveyron, 1 de l'Ardèche) ont intégré des établissements de Lozère (3) et deux de leur département d'origine, l'Aveyron et l'Ardèche.

On ne note aucune sortie en milieu ordinaire cette année (2 en 2016 vers le SESSAD Pro) mais 2 bilans d'orientation professionnelle approfondie ont été prescrits pour 2 jeunes dans le cadre du PRITH pour mesurer la faisabilité d'une orientation vers le milieu ordinaire.

Les 4 jeunes qui sont retournés dans leurs familles ont fait ce choix soit par :

- Refus de l'orientation menée malgré les mises en situation et l'orientation validée par la MDPH : 2
  - o 1 vers un ESAT avec Foyer d'Hébergement,
  - o 1 vers un Foyer de Vie.
- La volonté de la famille de trouver un accompagnement plus adapté : ULIS collège + SESSAD
- La volonté de la famille d'arrêter l'accompagnement

Ces jeunes et leurs familles ont pu, à partir de leurs demandes, bénéficier pour certains (2) du soutien de l'assistante de service social pour trouver des relais sur le département.





#### h. Temps d'accompagnement moyen

Temps d'accompagnement	Inférieur à	2 à 5 ans	6 à 10 ans	Supérieur
	1 an	inclus	inclus	à 10 ans
Nombre de personnes concernées	<b>2</b> (+1)	7 (-4)	<b>0</b> (-1)	0

#### i. Stages réalisés par les Usagers vers d'autres ESMS

Nombre de stages réalisés par les Usagers	N	N-1	N-2	N-3
	31	42	43	44

Au total, 40 stages (milieu ordinaire et milieu protégé confondus), soit 2 à 6 stages par mois, ont été mis en place sur l'année concernant 18 jeunes (50 % des jeunes accompagnés) auprès d'ESAT (voire pour certains en Foyer d'Hébergement également) et d'entreprises, de commerces.

On observe une baisse du nombre de stages par rapport aux années précédentes (57 stages en 2016 et 56 en 2015), liée à l'âge des jeunes (important renouvellement de la population en 2017) et au positionnement des ESAT du Clos du Nid en 2017 de ne pas donner suite aux demandes de stage pour des mineurs pour des questions réglementaires (règlementation pour l'utilisation de machines dangereuses pour les 15-18 ans).

On note quand même un nombre constant depuis 3 ans de stages en ESAT (18 en externat, 11 avec Foyer d'Hébergement) sur le département couvrant 9 activités différentes :

- o ESAT « La Valette » (12)
  - Maçonnerie
  - Peinture
  - Entretien des locaux
  - Espaces Verts
- o ESAT de Bouldoire (4) et ESAT de Civergols (2)





- Blanchisserie
- o ESAT « La Colagne » (8)
  - Montage / conditionnement / menuiserie
  - Agrafage
  - Triage / palettes
  - Restauration

Ils permettent aux jeunes de découvrir progressivement le monde du travail protégé, d'évaluer où ils en sont dans leurs apprentissages, d'étayer l'élaboration et la faisabilité de leur projet d'orientation professionnelle.

Nous avons élargi notre réseau régional et « hors région » en 2017 en collaboration avec l'ESAT et le Foyer d'Hébergement « Thierry Albouy » (4) à BEZIERS et l'ESAT et le Foyer d'Hébergement « Les Chênes Verts » (1) dans l'Ardèche.

On remarque également une baisse de stages en milieu ordinaire (9) par rapport aux années précédentes (15 en 2016 et 13 en 2015) lié au rajeunissement de la population ; mais on note de nouveaux terrains de stage sur la commune de MARVEJOLS comme le SSR « Les Tilleuls », « Duo Motos », le restaurant « Les Rochers », la société de restauration API qui viennent alimenter notre réseau partenarial.

Pas de stage mis en place en foyer de vie cette année contrairement aux années précédentes (2 en 2016, 7 en 2015, 8 en 2014) mais l'aboutissement d'une admission (proposée) après 11 mois d'attente à laquelle l'intéressée n'a pas donné suite.





### B. Liste d'attente

#### a. Candidatures

Candidatures adressées par	N	N-1	N-2
	35	33	34
ASE / AEMO / PJJ	6	1	2
Sanitaire / pédopsychiatrie	1	2	1
IEM/IME / IMPro	5	12	10
ITEP	4	6	3
MDPH	2	4	6
SESSAD	4	2	1
Parents	12	5	10
Education Nationale			1
Lieu de Vie		1	
Élu	1		

Sur 35 candidatures, la répartition géographique est la suivante :

- 31 du Languedoc Roussillon dont
  - 18 de l'Hérault : en augmentation par rapport à l'année 2016 (+3)
  - 6 du Gard : en augmentation par rapport à l'année 2016 (+4)
  - 7 de la Lozère : chiffre constant par rapport l'année précédente (=)
- 3 des départements limitrophes (Aveyron / Cantal)
- 1 de la région parisienne : baisse progressive du nombre de candidatures ces dernières années (- 3).

On a reçu 1 à 6 candidatures par mois, dont 23 candidatures de garçons et 12 candidatures de filles (-50 %), entre 12 et 18 ans (12 ans (1), 13 ans (2), 14 ans (9), 15 ans (15), 16 ans (5), 17 ans (2), 18 ans (1)).

On note une augmentation importante des candidatures provenant des familles directement et des services sociaux par rapport aux années précédentes.





On a organisé cette année :

- 7 visites de premier contact
- 17 visites de préadmission (augmentation par rapport aux années précédentes, 16 en 2016 et 8 en 2015).

## b. Nombre de stagiaires accueillis

Nombre de stagiaires accueillis	N	N-1	N-2	N-3
	17	13	9	12

En 2014 : Sur les 12 stagiaires accueillis, 7 ont abouti à une admission au cours de l'année et 2 à une admission début 2015. 3 stages n'ont pas abouti à une admission.

En 2015 : Sur les 9 stagiaires accueillis, 8 ont abouti à une admission au cours de l'année et le 9ème à une admission début 2016.

En 2016 : Sur les 13 stagiaires accueillis, 11 ont abouti à une admission au cours de l'année et 2 à une admission début 2017.

En 2017 : Sur les 17 stagiaires accueillis, 11 ont abouti à une admission au cours de l'année et 2 à une admission en 2018. 4 stages n'ont pas abouti à une admission.

On a mis en place 17 stages qui ont débouché sur 13 admissions, un des jeunes ne donnent pas suite pour des raisons personnelles, les 3 autres étant en difficulté pour entrer dans une démarche de pré-apprentissage.

#### Sur 35 candidatures:

- On a notifié 3 rejets
- On a classé 3 dossiers sans suite

## c. Nombre de personnes sur liste d'attente

Nombre de personnes sur liste d'attente	N	N-1	N-2
	10	10	/

La liste d'attente est conséquente au 31 Décembre 2016. Elle est plus importante pour les garçons que pour les filles, conformément aux pourcentages évoqués dans les tableaux de répartitions ci-avant.

- On a inscrit 10 jeunes sur liste d'attente dont
  - 5 garçons en internat
  - 2 filles en internat
  - 3 jeunes à l'accueil de jour.





# 3. Adaptation des personnes accompagnées au Projet d'établissement

Les profils des personnes accompagnées correspondent-ils aux missions de l'ESMS ? Oui

Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation : 0

Taux d'hospitalisation complète (dont domicile, hors consultations et séances) en % : 0

Nombre moyen de journées d'absence des personnes accompagnées sur la période : cf. tableau absentéisme ci-dessus

File active des personnes accompagnées sur la période (nombre de personnes accompagnées au 31.12 + les sorties définitives dans l'année) : 54

	Médlane IM E/IMPro 2016 - 1 à 50 places		
	National	Régional	Lozère
Taux d'usagers en dérogation	0,00%	0,00%	21,04%
Age des usagers			
0-2 ans			
3-4 ans			
5-6 ans			
7-10 ans	14,65%	10,20%	10,72%
11-15 ans	40,00%	37,78%	26,43%
16-19 ans	28,39%	28,95%	52,48%
20-24 ans	3,66%	4,17%	10,38%
25-29 ans			

# 4. Réponse accompagnée pour tous

L'IMPro a été contacté par la MDPH 48 pour une situation complexe nécessitant l'élaboration d'un Plan d'Accompagnement Global. La situation concerne une jeune accompagnée par un ITEP, pour qui une orientation IME-IMPro était envisagée. Toutefois, la situation de cette adolescente, qui bénéficie aussi d'une mesure sociale et d'une prise en charge par le service de pédopsychiatrie (Unité de Soin pour Adolescent), ne lui a pas permis de s'engager dans une démarche d'apprentissage au sein de l'IMPro.





# IV. ACCOMPAGNEMENTS

# 1. Zooms sur des temps marquants de l'année

Plusieurs évènements importants ont marqué l'année 2017. Tout d'abord, après la réécriture du projet d'établissement qui a été validé par le bureau de l'Association le 30 Juin 2016, le lancement de la Démarche D'amélioration de la Qualité en 2017 a engagé une nouvelle dynamique et propose des pistes d'amélioration du service offert pour les cinq prochaines années (vous retrouverez ces éléments dans la partie consacrée à la démarche qualité Partie V). Certains points sont développés ci-après :

- Cette année a permis à 7 jeunes d'obtenir 14 attestations de RSFP dans 3 métiers différents. 2 ont obtenu le Certificat de Formation Générale
- Professionnaliser le parcours des jeunes avec le développement de la démarche de Reconnaissance des Savoirs Faire Professionnels (RSFP): La démarche s'est encore structurée avec des partenariats engagés avec les ESAT du Clos Du Nid et de l'A2LFS. Nous l'avons élargie avec l'implication d'établissement de types Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) de l'Aveyron et de Lozère, avec qui nous avons élaboré de nouvelles conventions de partenariats et de stages. Deux journées de réflexion ont ponctué ces travaux en juin et octobre 2017, au pôle bois pour la première et au CEM de Montrodat pour la deuxième, devant de nombreux partenaires de la région et hors région. Sept « référentiels métiers AFPA » guident aujourd'hui les apprentissages pour les sept ateliers proposés à l'IMPro.
- Adapter, dans ce sens, des « outils » d'apprentissages avec la rénovation des ateliers et l'ouverture du restaurant pédagogique en octobre 2016. Ce restaurant pédagogique au-delà d'être un lieu d'apprentissage, a été aussi en 2017 un lieu de rencontre avec les différents partenaires de l'IMPro (MDPH, CDAPH, DT ARS, collectivités territoriales, entreprises, Education Nationale, ...). Ces rencontres ont permis de réaliser les premières formations partagées « Education Nationale-Dispositif enfance Clos Du Nid » en janvier 2018 et qui pourrait se prolonger par la signature d'une convention sur 3 ans.
- Dans le même sens, l'atelier Jardins / Espaces Verts est en travaux pour une extension importante rendue nécessaire au regard de son niveau d'activité, hors établissement en particulier. Cette extension doit permettre également d'améliorer les conditions d'apprentissages et de sécurité pour les jeunes.
- La journée des familles du 02 Juin 2017 : elle a réuni de nombreux parents autour de la thématique « Et après l'IMPro ... ». Cette manifestation conviviale permet aux parents d'appréhender différemment le fonctionnement de l'IMPro et de ses offres de services. Nous





accueillons des partenaires d'ESAT et de foyer afin que chacun des parents et Usagers puisse poser des questions en lien avec cette thématique. Le SESSAD Pro est présent et représente des possibilités d'orientation vers le milieu ordinaire. En 2017, une action spécifique a été proposée avec L'Association Tutélaire de Lozère (ATL) afin d'évoquer la question des mesures de protection juridique. Un support vidéo a été utilisé et a servi de support à des échanges avec les jeunes et leur famille.

- Notre action dans la mise en œuvre du 4ème plan autisme est une autre priorité dans laquelle nous nous sommes engagés, dans le cadre du Dispositif Enfance et de ses 4 établissements et services, afin d'améliorer la qualité des accompagnements proposés aux jeunes présentant des Troubles du Spectre Autistique. Au-delà de cette action, nous souhaitons développer au sein de ce dispositif un partage de valeurs, de connaissances et de compétences. L'effort important déjà réalisé, et à venir, nous permet de constituer une « unité d'évaluation fonctionnelle » qui interviendra au sein de nos établissements et services bien sûr, mais aussi, sous la coordination du SESSAD « Les Dolines » et du SESSAD Pro, au sein d'une école à Mende en partenariat avec l'Education Nationale. Les évaluations fonctionnelles en ULIS TED pour les enfants avec TSA organisées en juin 2017 par les SESSAD ont permis la participation des professionnels de l'IMPro. En 2018, des formations aux évaluations fonctionnelles destinées aux adolescents et adultes avec TSA viendront compléter les « outils » à notre disposition et développer les champs de compétences des professionnels.

# 2. Participation des Usagers

Lors des réunions et des consultations du conseil de la Vie Sociale, des échanges d'informations, des discussions sur certaines thématiques ont permis d'élaborer ensemble des règles de vie, de conduites, d'exercice des responsabilités personnelles. Il convient de souligner par exemple le travail régulier effectué sur la thématique de l'accès et de l'utilisation des réseaux sociaux qui permet de réaliser une exposition tous les ans lors de la journée des familles.

Les jeunes et les représentants des familles font partie de certains groupes de travail dans le cadre de la démarche qualité, en particulier pour l'élaboration du nouveau règlement de fonctionnement.

Dans ce sens, deux jeunes font partie du comité de pilotage de la démarche.

Par ailleurs, deux réunions générales des jeunes ont lieu tous les ans afin d'évoquer les évolutions du projet d'établissement et toutes autres questions qu'ils souhaitent aborder.





### 3. Vie sociale

Le champ d'action des 5 équipes éducative dites de « vie sociale » est défini par le Projet d'Etablissement, précisé par le projet de groupe et répond aux besoins formalisés dans chaque PIA. Le référent de projet de l'Usager veille à la cohérence des accompagnements et des objectifs précisés dans les PIA, en particulier dans le lien « vie sociale- apprentissages professionnels ».

## A. <u>Accueil de Jour<sup>6</sup></u>

L'année 2017 a été une année riche en changements et en mouvements sur plusieurs points.

Tout d'abord l'effectif a évolué. 5 jeunes ont été orientés vers des formes d'accompagnement différentes témoignant de l'adaptation des axes de travail en fonction du parcours de chacun. En effet ont été mises en œuvre :

- > 1 orientation en internat de semaine à l'IMPro
- > 1 orientation de retour en inclusion scolaire au Collège
- > 1 orientation en ESAT et en famille
- > 1 orientation en ESAT et Foyer d'Hébergement
- > 1 orientation en Foyer de Vie

Suite à ces départs, nous avons accueilli en période de stage puis en admission 5 jeunes venant d'IME, d'ITEP ou en fin de parcours d'inclusion scolaire.

Par ailleurs, l'équipe éducative s'est employée à mettre en œuvre le projet de groupe écrit et finalisé fin 2015 et à le réajuster suivant les besoins des projets des jeunes :

Cette année nous avons accentué le travail en lien avec les familles et les partenaires :

Pour ce qui concerne le travail en lien avec les familles : nous avons maintenu et accru le contact par le cahier de liaison et surtout par téléphone en étant à l'écoute et en travaillant le plus possible en concertation avec les parents afin de co-élaborer le projet de vie de leurs enfants. Les temps de réunions de synthèse, les rencontres, ont aussi permis de créer une relation de confiance, une co-évaluation et un réajustement des axes mis au travail pour maintenir la pertinence du projet.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Rédigé par l'équipe éducative de l'Accueil de Jour





Pour ce qui concerne le travail avec les partenaires et avec certains lieux de stage : il permet d'évaluer les capacités des jeunes dans le milieu du travail ordinaire mais aussi dans un cadre de vie « normalisé ».

Les échanges avec les partenaires ont permis de faire évoluer le projet de vie de certains de manière à l'adapter à leurs souhaits et à leurs compétences.

En ce sens, nous avons étroitement collaboré avec, certes les ESAT et foyers d'hébergement, les foyers de vie, mais aussi avec les services sociaux du département, les associations d'insertion, ....

Enfin le lien a été maintenu, au quotidien et en fonction des besoins repérés, avec les services éducatifs en milieu ouvert, avec les services tutélaires, les services de soins et les lieux de vie.

Des propositions d'activités ont été faites en lien avec le projet de groupe et les projets individualisés. En ce sens, nous avons pu proposer des sorties à visée socialisantes les mercredis après-midi pour l'ensemble du groupe ; des sorties exceptionnelles (fin d'année pédagogique, et les vendredis avant les semaines de fermetures) ont été organisées pour maintenir et développer la cohésion de groupe et favoriser l'ouverture sur l'environnement.

Ces sorties permettent à la fois de mesurer la capacité de chacun à s'adapter à un contexte différent de l'IMPro, de mesurer leur autonomie sociale et relationnelle et de mettre au travail certains axes des projets comme la gestion de l'argent de poche, les déplacements en autonomie...

Un camp en bord de mer Méditerranée a pu à nouveau être proposé à l'ensemble du groupe en fin d'année pédagogique. Temps fort de de l'accompagnement au cours d'une année, ces 3 jours autorisent chacun à s'essayer à la vie en dehors du domicile familial. Cela permet aussi d'évaluer les capacités de chacun à s'adapter à un collectif, à s'intégrer dans un groupe d'internat en vue de leur future vie d'adulte pour ceux qui seront concernés par ce type d'accompagnement (émancipation).

Conformément aux préconisations de l'Agence Régionale de Santé et dans le cadre des missions de l'IMPro, des groupes d'Éducation à la Vie Affective et Sexuelle (EVAS) continuent d'être mis en place à l'Accueil de Jour.

En concertation avec les jeunes du groupe et la Direction nous avons décidé de participer à un concours de BD dans le cadre du festival international de la Bande Dessinée d'Angoulême. Cette BD traite des relations amicales, amoureuses et du respect, véritable support aux échanges et à la réflexion.

Dans le cadre des fiches actions du Projet d'Établissement, de la démarche qualité, nous avons tous deux bénéficié de la formation EDI « Stage théorique autisme et stratégies éducatives » et de la formation PEP 3 (Profil psycho Educatif – Evaluations fonctionnelles) pour l'un de nous. Nous nous attachons également à participer activement à la dynamique institutionnelle, l'un de nous fait partie du COPIL de la Démarche d'Amélioration de la Qualité, l'autre d'un des groupes de travail impulsé par cette démarche.





Enfin, tout au long de l'année, nous avons pu participer à des colloques, journées ou sessions de formation pour continuer à nous former et à proposer un accompagnement au plus proche des besoins des adolescents accueillis.

### B. <u>Unité de Vie Sociale N°1<sup>7</sup></u>

L'Unité de Vie Sociale N°1 se compose d'une équipe de 3 professionnels : 2 éducatrices spécialisées, 1 moniteur éducateur.

L'Unité de Vie Sociale N°1 dispose de 7 places. C'est un groupe non mixte accueillant des jeunes filles, âgées de 15 à 19 ans pour l'année 2017 :

- Singularité dans les profils : déficience intellectuelle, Troubles du Spectre Autistique, troubles du comportement, troubles de la personnalité, troubles de l'attention...
- Singularité dans les modalités d'accueil : internat de semaine ou de quinzaine, hospitalisation séquentielle...

Dans une logique d'accompagnement éducatif, à la fois collectif et individualisé, les points suivant constituent l'essentiel de notre activité auprès des adolescentes :

- Au quotidien, travail sur le respect, la loi, la règle, le partage, le « vivre ensemble » et le « savoir-vivre »
- Travail du lien : relation éducative, confiance, distance...
- Sensibilisation et information sur l'actualité et le monde environnent.
- Au quotidien, accompagnement pour le « prendre soin de soi » (hygiène corporelle) et l'entretien du bien collectif (locaux partagés et chambre individuelle). Le travail relatif à l'hygiène corporelle et vestimentaire est un axe fort de l'accompagnement et constitue un des points du lien ateliers / unités de vie : la préparation à une insertion socio-professionnelle.
- Accompagnement éducatif individuel : afin de prendre le temps de développer chez l'adolescent les capacités non acquises ou en phase d'acquisition. L'entretien de la chambre, l'entretien du linge, le travail sur les sorties en autonomie sont les principaux domaines travaillés. En ce sens, l'élaboration et la mise en place d'une procédure d'évaluation des sorties en autonomie a été élaborée puis validée par la Direction
- Mise en place de réunions régulières adolescents/équipe éducative qui permettent de mettre en avant des outils tels que :

Les règles de vie construites avec les jeunes

Structuration du temps libre et de la vie quotidienne

Manquement au règlement

Ces outils sont repris régulièrement avec le groupe pour les modifier si besoin et font l'objet d'une présentation à chaque stagiaire (connaissance et respect des règles de vie).

• Accompagnement des jeunes en rendez-vous, prises en charge extérieures (USA, stages, activités, ...)

 $<sup>^7</sup>$ Rédigé par l'équipe éducative de l'Unité de Vie Sociale  $\mathrm{N}^{\circ}1$ 



- Au quotidien, le travail de lien avec les familles (appels téléphoniques, cahier de liaison rempli chaque semaine, visite à domicile...) est de plus en plus présent.
- Rédaction des écrits professionnels PIA, synthèse, bilan de stage
- Travail en lien étroit avec les équipes d'atelier, école, sport, psychomotricité, assistante sociale, espace création : fonction de coordination du référent de projet
- Travail de proximité avec l'infirmerie
- Préparation et accompagnement des temps de week-end
- En tant que lieu ressource, poursuite de l'accueil de Stagiaires de l'ETES

Les éléments précédents sont le prérequis à notre action.

### L'année 2017 a été plus particulièrement marquée par :

- Animation des réunions d'information et d'échanges EVAS (Education à la Vie Affective et Sexuelle) auprès des jeunes de l'unité et participation aux réunions de régulation avec nos partenaires du planning familial et des sages-femmes du Conseil Départemental
- Prévention et accompagnement quotidien dans la gestion des relations sur les réseaux sociaux
- Lien et collaboration avec les familles réguliers et accrus (appels téléphoniques très réguliers, visites à domicile plus régulières)
- Construction d'outils visuels de structuration (temps, espaces, tâches...) en lien avec des besoins repérés
- Activités de loisirs et de socialisation au travers des associations sportives / manifestations du milieu ordinaire
- Elaboration et mise en place du projet Théâtre par Mélanie FIRTION, qui permet aux jeunes de participer régulièrement aux activités culturelles locales.

## Les partenariats sont nombreux :

- Unité de Soins pour Adolescents : prise en charge séquentielle, maintien du lien, réunions de régulation
- Travail avec le Centre Ressource Autisme (CRA : orientation, aide au diagnostic)
- ASE de la Lozère, du Gard et de l'Hérault, réunions de concertation, accompagnement aux mesures de protection, contrat jeune majeur, rencontre auprès des juges
- Visites, bilans de stages et orientation professionnelle

# Participation à la vie institutionnelle :

- Réunions d'équipe
- Réunions cliniques
- Réunions générales





- Surveillance des pauses (emplois du temps des jeunes)
- Entretien des lieux de vie
- Participation à la mise en œuvre du Projet d'Etablissement

#### Perspectives:

- Modification de l'équipe éducative avec un mouvement de professionnels devant permettre d'avoir un éducateur(trice) spécialisé(e) par groupe au 1<sup>er</sup>/01/2018.
- Le réaménagement de l'unité de vie se poursuit : en attente de repeindre le groupe, réhabilitation des menuiseries, des douches...
- Un projet de préparation des repas par les jeunes du groupe a été mis en place en 2017 : un repas par mois prévu, achat des aliments et confection du repas avec accompagnement éducatif. Ce projet est reconduit pour 2018, c'est un support à la prévention / nutrition, au travail sur la gestion de l'argent, sur la responsabilisation dans un groupe... et permet aussi de préparer le passage en villa socio-éducative
- Camp 2017 dans le Lot : proposé mais non accordé pour permettre aux autres groupes de partir, mais le projet sera proposé à nouveau en 2018.
- Formation relative aux TSA pour une monitrice éducatrice, formation interne autour de la fonction de coordination, D.E.E.S. en passerelle pour un moniteur éducateur et formation évaluation AAPEP (professionnels à déterminer).
- Importance de maintenir les temps de doublure afin de maintenir la cohérence du projet de groupe.

## C. Unité de Vie Sociale N°28

L'Unité de Vie Sociale N°2 est composée d'une équipe éducative de trois professionnels (éducatrice spécialisée, monitrice éducatrice, AMP) intervenant sur les temps quotidiens auprès de jeunes adolescents âgés de 15 à 20 ans, en 2017.

C'est un groupe non mixte, pouvant accueillir 7 garçons. Notre accompagnement est axé selon les besoins de chaque jeune et vise à travailler des objectifs fixés lors de l'élaboration du projet individuel d'accompagnement.

Durant cette année 2017 nous avons accueilli 8 jeunes hommes en stage dont 5 ont étés admis. Nous avons fêté le départ de 5 jeunes adultes, 4 intégrant la villa socio-éducative de l'établissement et 1 orienté en ESAT avec Foyer d'hébergement en Ardèche.

Le champ d'action de l'équipe éducative est défini par le Projet d'Etablissement, précisé par le projet de groupe et répond aux besoins formalisés dans chaque PIA. Le référent de projet de l'Usager veille à la cohérence des accompagnements et des objectifs précisés dans les PIA, en particulier dans le lien « vie sociale- apprentissages professionnels ».

 $<sup>^8</sup>$  Rédigé par l'équipe éducative de l'Unité de Vie Sociale  $N^\circ 2$ 



Blandre de :

ULISS
Blain Lozérienne
de la Nituriara
Sanitares et Sociales

# Accompagnement éducatif collectif et/ou individuel quotidien :

Chaque accompagnement étant spécifique (objectifs définis lors des PIA, suivis de PIA et réunions cliniques), nous avons adapté les accompagnements éducatifs individuels suivant les besoins identifiés.

Des accompagnements ont été mis en place, pour certains, axés sur les autonomies pour les soins apportés à sa personne (ex : toilette, régularité des règles d'hygiène, apprendre à se raser, gestion des tenues vestimentaires, ...), pour d'autres sur la gestion de l'argent (aide à faire des achats appropriés pendant les courses personnelles) ...

Par le biais de simulations d'entretiens d'embauche (3), nous avons préparé un jeune adulte à une candidature de stage en ESAT, accompagnement spécifique de la part de l'équipe éducative en lien avec la famille de celui-ci. L'éducateur référent du projet a effectué la visite de l'ESAT avec le concerné et ses parents, puis s'est déplacé pour le bilan d'admission afin de sécuriser au maximum cette personne.

Une période d'évaluation et d'observations de quelques mois est nécessaire après chaque admission pour pouvoir mettre en action la procédure d'évaluation de sortie en autonomie. Cette procédure permet de faire un travail individuel et sécurisant sur des mises en pratiques concrètes. Afin de pouvoir évaluer les capacités d'adaptation des résidents, nous effectuons ces accompagnements sur différents lieux.

Des réunions du groupe de jeunes avec l'équipe sont organisées une fois par mois sur l'unité. Ces réunions nous permettent d'être dans l'échange, de réguler certaines situations, de favoriser la prise de parole en groupe. Un outil (boite à idées) a été confectionné spécialement pour ces réunions, celui-ci permet aux jeunes d'être source de propositions, de pouvoir poser des questions en conservant « l'anonymat » quand celles-ci sont vécues comme gênantes. Cet outil semble bien investi.

Les réunions EVAS ont été mises en place sur un rythme de deux séances par mois. Ces séances de 30 à 45 minutes environ sont encadrées et animées par deux professionnels de l'équipe éducative. L'ensemble des jeunes a participé à la totalité de ces réunions.

L'ensemble de l'équipe éducative a pu bénéficier de la formation relative aux TSA (théories sur l'autisme et stratégies éducatives). Cela nous a permis de mettre en place des accompagnements ciblés et appropriés aux besoins de chacun. L'équipe éducative a pu élaborer et mettre en œuvre des outils spécifiques, individuels et collectifs.

Nous avons renouvelé pour cette année l'accueil d'un stagiaire moniteur éducateur (homme) en 2ème année de formation. Cette expérience a été bénéfique pour les deux parties et semble avoir était très bien vécue par les adolescents. L'arrivé d'un stagiaire en formation professionnelle au sein de l'équipe éducative permet de pouvoir travailler différents axes. En outre, ils apportent un renfort à l'équipe, permettant des





accompagnements plus individualisés notamment sur les temps de soirées. Suivant les envies et les capacités des stagiaires, nous constatons qu'ils sont généralement source de propositions et peuvent amener un regard critique sur nos pratiques.

## Activités, sorties:

Les « soirées sans écran » qui sont au rythme de deux par mois ont été maintenues sur cette année 2017. Les jeunes semblent trouver de plus en plus de sens à ces soirées. Nous observons qu'ils arrivent doucement à s'ouvrir sur d'autres centres d'intérêts et qu'ils deviennent source de propositions, ce qui n'était pas le cas la première année. Nous proposons des activités de loisirs à visées éducatives (en groupe ou individuelle), tel que les jeux de société, lecture, musique, discutions, dessins...

- une inscription a été effectuée à la bibliothèque municipale de Marvejols
- nous avons fait quelques sorties cinéma
- l'ensemble du groupe de l'unité de vie sociale a participé au camp de fin d'année pédagogique. Ainsi, les 7 jeunes et les 3 professionnels sommes partis au parc « Le PAL » (parc d'attraction et zoologique). Ce petit séjour de trois jours et deux nuits a été très bien vécu par tous les adolescents. Ces camps sont l'occasion de pouvoir faire des observations hors institution et permettent d'être sur un mode d'accompagnement différent. Le contexte, l'ambiance conviviale permettant de réunir l'ensemble du groupe et de l'équipe, offrent une possibilité d'échanges et de partage qui sortent du quotidien de l'unité de vie. Ainsi, des situations inhabituelles ont permis à l'équipe d'avoir une vision plus élargie des jeunes, notamment concernant la capacité d'adaptation de chacun, la gestion des émotions, et vient affiner notre regard sur leur accompagnement. Ces séjours à l'extérieur viennent renforcer les liens et permettent une cohésion de groupe encore meilleure. L'équipe éducative souhaiterait pouvoir renouveler cette expérience chaque année.
- Cette année le tournoi FIFA (sur PS3) a été reconduit. Ce moment convivial est ouvert à tous les jeunes de l'IMPro. Le bilan de cette année est positif. De fait, le cadre et les engagements pris par chaque participant au début du tournoi ont étés respectés.

#### Partenariats:

Des visites d'ESAT, de Foyers d'Hébergement ont été effectuées cette année par l'équipe éducative notamment dans le département de l'Hérault. L'équipe éducative accompagnée de l'assistante de service social, en lien avec les familles, ont contacté des ESAT ou Foyer afin de solliciter des stages pour les jeunes, dans le département ou hors département, en fonction des projets individualisés de chaque jeune.

L'équipe éducative reste en lien constant avec les familles, les services de l'ASE et les familles d'accueil de chaque adolescent.





## D. Groupe week-end

Le week-end l'unité 2 accueille toujours un groupe de 4 à 7 jeunes issues des unités de vie et des villas, parfois de l'accueil de jour pour préparer des stages en entreprise, dans le cadre des PIA de ceux-ci.

Deux éducateurs accompagnent les jeunes avec la visée d'encourager l'autonomie, la prise d'initiatives, la collaboration et l'entraide ainsi que la capacité à être source de propositions. Par ailleurs, le projet favorise l'émancipation et prépare à la vie d'adulte (gestion du temps libre, des libertés/loisirs...).

# Cela repose sur:

- l'élaboration des menus, la réalisation des courses avec la gestion d'un budget, la confection des repas.
- le temps libre sur deux journées, des activités spécifiques peuvent être proposées en vue du rythme différent du week-end (cinéma, bowling, patinoire...).

# E. Villa Socio-Éducative « Coulagnet »9

Après le déménagement de Juin 2016 dans les locaux de la nouvelle villa, l'année 2017 a été la première année complète dans celle-ci.

#### Les mouvements dans le groupe :

### Accueil de stagiaires à la villa Coulagnet :

Durant cette année 2017, trois adolescents ont eu l'occasion de faire un stage de découverte à la Villa Coulagnet, orientés par l'Unité de Vie Sociale : les trois stages ont été concluants mais un adolescent a dû réintégrer son groupe de vie d'origine en raison de problèmes d'adaptations qui compromettaient son intégration au groupe.

## Orientation en ESAT et foyer d'hébergement :

Durant l'année 2017, l'équipe éducative de la villa Coulagnet a participé à concrétiser le projet d'orientation de 4 jeunes adultes qui ont été accompagné dans leur orientation en ESAT avec foyer d'hébergement :

- ➤ 2 jeunes vers l'ESAT et le Foyer d'Hébergement « La Colagne » à MARVEJOLS
- > 1 jeune vers l'ESAT « La Valette » et Foyer d'Hébergement de Palherets à MARVEJOLS
- > 1 jeune vers l'ESAT-Foyer « Les Charmettes » à MILLAU

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Rédigé par l'équipe éducative de la villa socio-éducative « Coulagnet »





## Travail de l'équipe éducative :

# Au sein de la villa Coulagnet:

Aménagement et amélioration du cadre de vie :

Avec l'aide de l'équipe de direction, les conditions de vie de la Villa ont été améliorées : du nouveau mobilier de collectivité a été acheté (fauteuils, canapés) ainsi que divers équipements afin d'améliorer le confort dans la villa.

Modification des règles de fonctionnement :

Après quelques mois d'observation en 2016, l'équipe éducative a dû reprendre les règles de fonctionnement et le déroulement d'« une journée type » du groupe de vie pour l'année 2017.

L'équipe éducative a utilisé des pictogrammes afin d'aider les adolescents en difficulté pour lire et se repérer.

Animation sur la vie affective et sexuelle

Au cours de l'année, dans le cadre des fiches objectifs et de la démarche qualité, l'équipe éducative a mis en place en lien avec une infirmière de l'établissement, les réunions EVAS (Education Vie Affective et Sexuelle), temps d'informations et d'échanges reposant sur un projet institutionnel.

Animation sur le groupe de vie / gestion du temps libre :

Dans le contexte d'omniprésence des écrans (T.V., jeux vidéo, téléphones, ...), l'équipe éducative a mis en place des soirées sur le thème des jeux de société chaque semaine (par exemple soirée jeux de cartes, soirée UNO...), pour fédérer autrement les membres du groupe. L'équipe éducative a d'ailleurs utilisé une grande partie de son budget loisirs pour s'acheter de nouveaux jeux de société en fin d'année 2017. (« La bonne paye », jeux de stratégies, « le nain jaune », ...)

Accueil d'une stagiaire monitrice éducatrice

Une stagiaire monitrice-éducatrice de 2<sup>nde</sup> année a ainsi débuté son stage en Décembre 2017.

Liens avec les partenaires extérieurs :

Au niveau local:





- Auto-école Albinque: Un jeune adulte a préparé son code de la route durant cette année 2017. L'équipe éducative a été régulièrement en lien avec cette auto-école de Marvejols.
- Le Lycée Terre Nouvelle : Un partenariat conventionné entre l'IMPro et le Lycée « Terre Nouvelle » a permis à deux des jeunes de participer à l'activité football chaque mardi soir.
- Le lycée Notre Dame: Deux jeunes adultes ont effectué leur JAPD (Journée d'Appel à la Défense) au lycée Notre Dame situé à Mende au cours de cette année 2017.
- Atelier K-LUMET: En partenariat avec l'ESAT « La Valette », le groupe de vie a amené des rouleaux papiers toilette (collecté notamment par un personnel de l'entretien de l'IMPro) pour l'atelier K-LUMET (confection d'allume feu).

### Au niveau régional:

L'équipe éducative a été en contact avec les ESAT et certains Foyers d'Hébergement ci-dessous :

- > ESAT « Thierry Albouy » (Béziers)
- > ESAT « Les Ateliers de la Vallée de l'Hérault (Florensac)
- ➤ ESAT « Via Europa » (Béziers)
- > ESAT « Les Charmettes » (Millau)
- > ESAT « La Colagne » (Marvejols)
- > ESAT « La Valette » (Marvejols)
- > ESAT Laval-Atger (Grandrieu)
- > Entreprise Adaptée Astrhalor (Mende)
- > Entreprise Adaptée du Gévaudan (Marvejols)

## Sorties éducatives réalisées en 2017 :

Le groupe étant fermé les week-ends, les sorties éducatives ont été proposées lors des mercredis après-midi, les soirées ou les jours fériés.

- Les mercredis après-midi, plusieurs parties de football ont eu lieu entre le groupe d'adolescents et d'autres jeunes de Marvejols.
- > Durant l'été, plusieurs barbecues ont été proposés au lac du Moulinet pour les repas du soir notamment.





- Une sortie moto-cross et quad (en initiation) a été proposée le 25 Mai 2017 sur le site de Montrodat avec l'association « Gévaudasion ».
- Au mois de Septembre, une sortie exceptionnelle a été organisée avec l'atelier « Espace création » au MRAC (Musée d'Art Régional Contemporain) de Sérignan (Hérault).
- > Une sortie au cinéma a été offerte au groupe de vie durant le mois de Décembre 2017.

Projet de l'équipe éducative pour 2018 : pour cette année 2018, l'équipe éducative se fixe les objectifs suivants :

- > Poursuivre les formations TSA.
- Maintenir des soirées « jeux de société », des soirées « sans écrans ».
- Maintenir des réunions de groupe mettant en présence l'ensemble des jeunes et l'équipe éducative (chaque mois).
- Réfléchir à un partenariat avec l'atelier Jardins / Espaces Verts pour effectuer du compostage de nos déchets végétaux produits par la villa.
- > Organiser une sensibilisation à l'environnement sur le tri des déchets.
- > Travailler à la décoration du groupe : achat de cadres pour des photos, cadres décoration, achat d'une nouvelle horloge.
- Aménagement du groupe de vie : déplacement de l'espace télévision, aménagement du garage (baby-foot).

# F. Villa Socio-Éducative « Suzon »<sup>10</sup>

La « villa Suzon » a accueilli en 2017, 7 jeunes filles âgées entre 17 et 19 ans. L'équipe de la villa se compose de 3 personnes : 1 éducatrice spécialisée, 1 monitrice-éducatrice, 1 A.M.P.

L'équipe de la villa Suzon assure un accompagnement individualisé (PIA) dans le cadre du projet d'établissement et du projet de groupe. Ces documents sont pour l'équipe des outils de référence pour nos pratiques. Nous intervenons du lundi au vendredi.

Depuis la rentrée pédagogique d'Août 2014, le fonctionnement de l'établissement (et donc de la villa) est passé de l'internat de quinzaine à l'internat de semaine.

Notre champ d'intervention a été accentué dans la journée avec des accompagnements plus spécifiques autour de l'apprentissage à l'autonomie, axe de travail prépondérant du projet de la Villa. Ces apprentissages à l'autonomie se situent sur différents champs de nos actions éducatives et visent principalement les orientations vers les ESAT, foyers d'hébergements ou le milieu ordinaire.

Un des intérêts de la villa est la distance qui existe entre celle-ci et l'établissement proprement dit. Cet éloignement amène de fait les jeunes à « sortir » de l'établissement. Les jeunes sont accueillies en journée à l'IMPro mais résident à l'extérieur, en « milieu ordinaire ». Cette situation

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Rédigé par l'équipe éducative de la villa socio-éducative « Suzon ».





permet réellement aux adolescentes de « couper » entre le collectif de l'IMPro et l'accueil plus confortable (petit collectif), à la villa, coupure physique mais aussi psychologique. La vie en milieu ordinaire limite aussi la « stigmatisation » du handicap vécue par les adolescentes.

La taille de la villa, son agencement et sa situation permettent à chacune de vivre dans un cadre agréable et très proche d'un fonctionnement « familial » ou de « collocation » : où chacune est responsable. Cette responsabilisation est prépare ces adolescentes à leur future vie d'adulte.

En outre, la continuité éducative (temps du midi, soirée plus nuit, lever et petit déjeuner) permet d'offrir un cadre plus apaisant pour les jeunes. Le fonctionnement de la villa, flexible, individualisé, permet d'adapter l'accompagnement aux problématiques « mouvantes » des adolescentes accueillies.

Notre mission se caractérise par le soutien de l'apprentissage à l'autonomie sur les axes de la vie quotidienne, dans la perspective de l'accès à un emploi :

- Apprendre à prendre soin de soi et de son espace.
- > Gérer son temps, réveil, temps personnel, temps consacré au collectif.
- Respect de l'Autre, des lieux.
- Apprentissage de déplacement en autonomie en ville.
- Accompagnement de proximité pour élaborer un menu équilibré, faire les courses et la gestion du budget.
- Accompagnement étayé à la confection du repas.

Les autres temps concernent la gestion du collectif, la valorisation de l'expression de chacun, le positionnement au sein du groupe articulés avec la prise en compte des besoins individuels (achats personnels, gestion de l'argent, vêture, actes civils, gestions des transports...).

### Moyen de mise en œuvre et Axes de travail engagés :

- **PIA (Projet Individualisé d'Accompagnement)**: les éducateurs de la villa sont référents des projets des jeunes. Après élaboration en équipe des pistes de réflexion et de travail, le référent réalise l'écrit en vue de la réunion de synthèse ou du suivi de PIA.
- > Travail en lien avec les différents professionnels de l'IMPro : notre fonction de référents de projet des jeunes de la villa repose sur le travail en lien avec les différents professionnels et services de l'IMPro.
- Accompagnement éducatif individuel : ces temps sont mis en place pour des accompagnements spécifiques en fonction des besoins, ils sont assurés par les éducateurs de la villa. Ceux-ci sont actés en réunion de synthèse, suivi de PIA ou réunion clinique, et sont évalués.
- Mise en œuvre de « séquençages » : Cette année, nous avons poursuivi le travail engagé sur le séquençage des accompagnements (temps, espaces, repérage des emplois du temps, …) et des apprentissages (pictogrammes sur la gestion de certains ménages ou sur l'hygiène) en lien avec les réunions cliniques notamment.





- Mise en place d'un groupe EVAS (Education à la Vie Sexuelle et Affective): Nous mettons en place une fois par mois, durant une heure environ, une réunion de groupe EVAS en lien avec le service Infirmerie. Il s'agit d'un travail d'information et de prévention, conçu par l'équipe de l'IMPro en lien avec le Planning Familial. Ces réunions abordent tous les aspects de la vie affective, les différentes relations dont la vie amoureuse, la prévention des maladies sexuellement transmissibles, les formes de contraception, la connaissance du corps humain. Les questionnements des jeunes filles sont abordés, ce qui permet aussi l'émergence de débats. A la fin de chaque réunion, nous demandons aux filles si elles souhaitent poursuivre ces temps d'échanges, et leur réponse reste à chaque fois positive.
- Accompagnement des visites foyers d'hébergement / ESAT : A la villa Suzon, nous accueillons des mineures et de jeunes majeures. Il nous apparaît important de différencier les prises en charge, en fonction certes du PIA, mais surtout de l'avancée des projets professionnels. Une procédure institutionnelle de mise en place de stage est devenue effective en repositionnant le rôle du référent. Les jeunes majeures débutent les stages en ESAT puis progressivement les stages en Foyer d'Hébergement sont mis en place. En amont, une visite de deux ou trois foyers sont programmées sur la région. Pour préparer le passage entre l'accueil en IMPro et les structures d'adulte (foyer) nous restons attentifs au lever en autonomie, à l'hygiène personnelle, au rangement de la chambre et à la gestion du linge. Il nous semble aussi important d'accorder plus de temps pour les sorties en autonomie (cf. le mercredi après-midi), travail en autonomie en adéquation avec les attentes en foyer d'hébergement. Nous mettons désormais en place des temps de rencontre avec un membre de l'équipe du foyer d'hébergement lors du stage, mais aussi lors de l'admission (la jeune concernée est présente). Ces temps d'échanges permettent de faire du lien, de donner des informations qui s'avèrent nécessaires quand la personne présente certaines fragilités.
- **Prise en charge exceptionnelle des jeunes**: Lorsque les jeunes ne peuvent pas être accueillis en prise en charge pour des raisons d'organisation (absence d'un enseignant, d'un éducateur technique, ...), nous accueillons le ou les jeunes à la villa et proposons soit des activités soit de mettre au travail les projets des jeunes.
- Accueil des stagiaires: Les jeunes filles ayant évolué dans leur projet sur le groupe et ayant acquis suffisamment de confiance et de maturité viennent effectuer un stage de découverte dans le but d'une admission future. Cet accueil permet à la jeune concernée de vérifier ses acquis et de les mettre au travail en lien avec l'accès à une plus grande autonomie. Notre rôle est de guider, d'étayer les besoins, d'acter les compétences et de repérer les difficultés. Durant le temps du stage, de manière ponctuelle, nous mettons en place des temps d'échanges relatif au déroulement du stage (évaluation, auto-évaluation de la jeune). Le stage dure 4 semaines, à l'issue de ce temps imparti, la jeune effectue son propre bilan de la période que nous mettons en exergue avec celui de l'équipe, en présence de la chef de services et d'un éducateur de l'Unité de Vie Sociale N°1.
- Mise en place de sorties et activités: De nombreuses sorties et activités ont été proposées aux adolescentes. Au cours de cette année 2017, nous avons proposé aux jeunes filles des activités ponctuelles à l'occasion des jours fériés, des mercredis après-midi ou des soirées d'été: cinéma, bowling, festival vintage, cirque, repas au restaurant gastronomique à S<sup>t</sup> Chély d'Apcher (sortie de fin d'année avec l'ensemble de l'équipe: cohésion du groupe), sortie achats, pique-niques, balades à pied, patinoire de Clermont-Ferrand, sortie





- camp d'été Sport avec via ferrata, Canyoning et randonnée, et enfin théâtre. Les adolescentes sont très en demande de sorties (avec un attrait pour les sorties « consommation »), mais là aussi nous les confrontons au principe de réalité et nous ne pouvons pas tout autoriser. Nous les sollicitons pour participer symboliquement aux différentes activités et ainsi travaillons la notion de l'argent. Cela reste toujours compliqué pour certaines qui n'ont pas beaucoup d'argent de poche remis par leurs proches.
- Accompagnement des jeunes lors des transports le lundi et le vendredi (Montpellier et Béziers) : cette mission consiste à amener les jeunes à différents points d'arrêt près de leur domicile, ceci permettant de rencontrer les familles et d'échanger sur les temps forts de la semaine. Comme les transports sont mutualisés, les jeunes se confrontent avec d'autres jeunes porteurs de handicaps plus lourds (IME « Les SAPINS »), il en ressort un apprentissage de l'acceptation de l'autre dans sa différence.

### **Vie collective:**

Un de nos objectifs au quotidien est de donner vie à un collectif dans lequel chacune a sa place. Chaque jeune a le droit de s'exprimer et nous les accompagnons pour que leurs besoins de s'affirmer soient facilités. Nous encourageons les débats, en veillant à ce que toutes puissent s'exprimer librement, soit pendant le temps du repas, en soirée dans le salon, lors des réunions des jeunes. Nous intervenons quotidiennement pour limiter les tensions et prendre en compte les soucis inhérents à la vie en collectivité.

En ce sens, nous appuyons sur le règlement de la villa Suzon. Les modalités d'accueil de la villa permettent d'apaiser les tensions de la journée (architecture plus contenante et loin du milieu institutionnel). L'éducateur peut ainsi travailler plus sereinement les difficultés repérées lors des temps à l'IMPro ou lors d'un stage à l'extérieur.

### Mouvements des jeunes filles sur l'année 2017 :

Cette année, il y a eu 1 départ d'une jeune fille dont le projet de vie d'adulte a abouti et s'est concrétisé par une orientation en Foyer d'hébergement et en ESAT.

Il y a eu une autre sortie, mais pour un retour famille (à la demande de la famille).

Accueil en stage à la villa : 4 accueils en stages en 2017 (jeunes de l'Unité de Vie de l'IMPro) ayant abouti à 3 admissions en 2017 et une admission prononcée pour Janvier 2018.

# Les outils de travail de l'équipe de la villa :

- Les temps de transmission tous les soirs (1/2 heure)
- La réunion d'équipe hebdomadaire (1h)
- La réunion mensuelle avec la chef de services (1h)





- La réunion clinique (1h une fois toutes les 5 semaines) avec 2 éducateurs de la villa présents
- Les moyens de communication : agenda, cahier de réunion, de situation, intranet, ...
- La réunion d'équipe avec les jeunes si possible au retour de chaque période de fermeture

#### Nos partenaires :

- Les familles
- Les familles d'accueil
- L'APEA (Association pour la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence)
- L'ASE (Aide Sociale à l'Enfance)
- Les ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), local et hors département
- Les Foyers d'hébergement
- Mandataires de justice (services ou libéraux) comme l'ATL ou l'UDAF
- Associations sportives
- > ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie, Planning Familial)
- > Sécurité routière / gendarmerie / police nationale/ pompiers, avec participation aux journées de prévention à Montrodat ou sur l'esplanade de Marvejols

### Points d'amélioration :

Depuis l'année 2016, les plannings ont évolués afin de permettre à l'équipe (dans sa totalité), de se rencontrer une heure par semaine. Nous émettons, toujours, le constat que cette heure n'est pas suffisante pour élaborer de nouveaux projets, échanger sur les différentes prises en charges. Par ailleurs, l'équipe éducative envisage de soumettre à la Direction de réengager un travail avec l'ANPAA relatif à la prévention dans l'utilisation et la gestion des réseaux sociaux, axe assuré au quotidien par l'équipe éducative.

# G. Educateur sportif<sup>11</sup>

Dans le cadre de l'éducation Physique et Sportive de l'établissement, dans le respect des apprentissages et des projets de chaque jeune accompagné, en lien avec les équipes enseignantes, éducatives et thérapeutiques, voici le rapport d'activité pour l'année 2017.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Rédigé par un Educateur Sportif





- Sport individuel: endurance, badminton, tir à l'arc, sarbacane.
- Sport collectif: handball, football, basket-ball, ultimate.

Les options proposées évoluent en fonction des intérêts des jeunes. En 2017, ont été proposé le judo, la musculation et les sports collectifs (football, basket-ball).

Le programme sportif obligatoire mais aussi optionnel (proposé en dehors des temps d'apprentissages, le lundi soir et le mercredi après-midi) est enrichi par de nombreuses rencontres et camps sportifs qui ponctuent l'engagement, les progrès de chacun au travers de moments de rencontres, d'échanges et de plaisir.

- > Tournoi de Basket-ball 3x3, le Mercredi 25 Janvier 2017 à Montrodat, organisé par l'ASA « Galion » : 12 participants.
- Camp d'hiver à Super-Besse (63), les Mardi 31, Mercredi 1<sup>er</sup> et Jeudi 02 Février 2017 : 7 participants.
- Chalenge « Sarbacane », le Mercredi 22 Février 2017 à Florac : 5 participants.
- Marche Gourmande », le Mercredi 19 Avril 2017 à S<sup>t</sup> Bonnet de Chirac (48), organisée par le lycée agricole « Terre Nouvelle » de Marvejols: 15 Participants.
- > Journée Sport et Amitié, le Samedi 17 Juin 2017 à Mascoussel, organisée par le comité départemental Sport Adapté : 5 participants.
- Camp d'été APPN à Villefort (48), les Mardi 04, Mercredi 05 et Jeudi 06 Juin 2017 : 6 participants.

# 4. Les premières formations professionnelles

## A. Atelier « Cuisine / Blanchisserie »<sup>12</sup>

L'atelier propose un accompagnement à la fois individualisé et collectif. L'adaptation des postes de travail permet aux jeunes d'être dans les apprentissages professionnels relatifs au secteur de la restauration et de la blanchisserie. Il repose sur une pédagogie adaptée et évolutive, en lien avec le référentiel métier AFPA. L'atelier vise à l'acquisition d'un savoir, d'un savoir-faire, et d'un savoir-être.

Les jeunes apprennent à utiliser et respecter les espaces, le matériel professionnel, dont s'est doté récemment l'établissement, ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques aux métiers de bouche et de blanchisserie.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Rédigé par l'Educateur Technique Spécialisé



Afin de se familiariser et d'adopter une posture professionnelle les jeunes ont suivi des formations sur les troubles musculo-squelettiques, sur le maniement des extincteurs, et ont effectué divers exercices de sécurité en lien avec le responsable sécurité de l'Association.

L'accompagnement éducatif et pédagogique mis en place a pour but de repérer les compétences de chaque jeune, de les évaluer et de les développer dans le respect de leur PIA, de préparer avec chacun son orientation future, en milieu ordinaire ou protégé. Pour cela, et dans la complémentarité du travail réalisé à l'atelier, différentes étapes sont mises en place tout au long de l'année pédagogique avec des objectifs spécifiques : des visites d'entreprises et d'établissements, ainsi que des périodes d'immersion, des stages de découverte, d'évaluation, et d'orientation sont proposés.

L'année 2017 a été marquée par la mise en place du nouveau fonctionnement de deux ateliers « cuisine / blanchisserie » et « service en restauration et métiers de la propreté ». L'IMPro s'est engagé dans la professionnalisation en se dotant de matériels professionnels et en affectant un poste d'éducateur technique spécialisé à ces activités. Cela a directement permis aux jeunes d'approfondir les apprentissages relatifs à ces corporations.

A partir de ces évolutions, la mise en situation professionnelle des jeunes a été accrue : l'ouverture hebdomadaire du restaurant pédagogique a été fixée à deux fois par semaine (les mardis et jeudis), aux jeunes et aux professionnels de l'établissement, aux participants des formations (celles qui durent la semaine nécessitent des services tous les midis pour 20 à 22 personnes) dispensées dans l'association ainsi qu'à certains usagers de l'Association (foyer de vie, EATU, ...). Par ailleurs, la réception des partenaires, entre autre dans le cadre des « jeudis des partenaires », permet de faire découvrir notre établissement et favorise les échanges avec les professionnels de divers secteurs.

Dans un esprit collectif, l'atelier participe à sa manière à la réussite des rencontres sportives organisées par le sport adapté de l'association ASA Galion, en confectionnant des goûters.

A l'occasion des départs du personnel de l'IMPro et des jeunes accompagnés, l'atelier Cuisine/Blanchisserie, tient à participer à sa manière à ces moments forts qui ponctuent la vie des jeunes accueillis en confectionnant un buffet et en en assurant le service.

Dans le cadre des prestations extérieures de mise en situation professionnelle et en partenariat avec la « société civile », l'atelier Cuisine a réalisé et servi :

- > Des buffets en ESAT,
- ➤ Un repas de Noël à l'ESAT « La Valette »,
- ➤ Un buffet lors de la formation et présentation de la RSFP à l'ESAT « La Colagne », l'ESAT de Bouldoire,
- L'inauguration du Foyer de S<sup>t</sup> Hélion,
- Avec nos partenaires la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire,
- > Avec l'école d'éducateur E.T.E.S.





- La confection de crêpes pour le Trèfle Lozérien 2017,
- > Préparation de plusieurs goûters pour Emmaüs,
- > Préparation de collations et buffet d'accueil pour le trèfle adapté,
- > Un projet faire ensemble avec les restos du cœur,
- > Buffets salés et sucrés pour le CEM de Montrodat,
- ➤ Buffet pour l'inauguration du Centre d'Appareillage à La Canourgue,
- ➤ Réalisation et service d'un buffet pour la nuit des trophées en collaboration avec la Mairie de Marvejols.

Toutes ces prestations de partenariat ont pu être réalisées grâce à une réelle volonté de l'équipe éducative, soutenue par l'équipe technique de l'IMPro pour permettre une inclusion dans la société civile.

Enfin, afin de marquer et de ponctuer l'année pédagogique, nous avons organisé en collaboration avec l'ensemble du personnel de l'IMPro la journée des familles et la fête de noël, à cette occasion les jeunes ont confectionné et servi les repas en collaboration avec le service restauration de l'établissement.

Deux sorties pédagogiques ont été organisées pour les jeunes en 2017 : un repas au restauration d'application de Mende et une sortie à la Coutellerie et Fromagerie de Laguiole.

Un des objectifs de l'atelier Cuisine/Blanchisserie, pour cette nouvelle année, est de poursuivre la démarche de Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels afin que des jeunes s'approprient et s'engagent dans cette démarche. Aujourd'hui la RSFP s'inscrit comme une étape dans le parcours et la professionnalisation des jeunes accompagnés à l'IMPro.

# B. Atelier « Service en restauration et Métiers de la Propreté »<sup>13</sup>

L'atelier « Service en restauration et métiers de la propreté » a ouvert ses portes en Octobre 2016 dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement. Il s'inscrit dans la démarche de préparation à une insertion socio-professionnelle.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Rédigé par l'Agent Éducatif





Cet atelier propose aux jeunes accompagnés un enseignement collectif grâce à différentes activités de service et d'entretien des locaux. Ces différentes activités leur permettent d'acquérir des savoirs, de travailler sur la posture professionnelle. Ces apprentissages étant transposables à d'autres activités. Elles permettent également le développement de compétences et l'inscription dans un parcours de Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP).

Le Projet Individualisé d'Accompagnement, la réunion de suivi de PIA et les réunions cliniques viennent préciser pour chacun les axes à travailler et les modalités de mise en œuvre du projet d'orientation.

### Mises en situation professionnelle dans le cadre de l'atelier :

Le support principal de l'atelier est le restaurant pédagogique qui fonctionne à raison de 2 jours par semaine.

Cette mise en situation professionnelle des jeunes est complétée par des prestations réalisées dans le cadre de conventions de partenariat avec le milieu ordinaire ou protégé.

Prestations de service pour des formations, des inaugurations avec :

- ➤ Le CEM de Montrodat,
- ➤ Le Centre d'appareillage géré par l'ALLFS,
- ➤ Le Foyer de vie « St Hélion »,
- L'Association Sport Adapté de St Germain,
- > Le Trèfle Lozérien
- ➤ L'ESAT « La Valette »
- ➤ L'ESAT « Pôle Bois »
- ➤ La Mairie de Marvejols

Ainsi que le nettoyage de locaux d'entreprises ou de collectivité avec :

- ➤ La Mairie de Chanac
- Les différents lieux de vie des jeunes.

Ces différentes prestations sont réalisées dans une dynamique continue d'ouverture de l'établissement vers l'extérieur. L'atelier participe à sa mesure au travail de partenariat mené par la Direction en accueillant pour le déjeuner les personnes invitées dans le cadre des « Jeudis des partenaires ».





Le restaurant accueille également les membres du Conseil de la Vie Sociale lors des réunions ainsi que les différents groupes de vie à l'occasion des repas servis les mardis et les jeudis midi.

### Stages en ESAT et en milieu ordinaire :

Le travail en partenariat permet aux jeunes de l'atelier de pouvoir effectuer des stages en milieu ordinaire et protégé. Divers partenariats ont été réalisés avec des entreprises privées ou publiques.

L'objectif est de créer pour les jeunes des passerelles et du lien entre les préapprentissages et le secteur professionnel, de favoriser la découverte du monde du travail protégé et ordinaire et de repérer les différentes possibilités d'orientation.

Cette découverte du milieu professionnel se met en place à partir de visites d'entreprises et d'établissements, par des journées d'immersion, et des stages.

Différents stages ont été mis en place en 2017 avec les partenaires suivants :

- > Salon de thé DELMAS à Marvejols
- ➤ Hôtel restaurant « les Rochers » à Marvejols
- ➤ ESAT « La Valette » à Chirac
- > ESAT « Le Pôle Bois » à Marvejols
- Maison de repos « Les Tilleuls » à Marvejols

### **Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels RSFP**:

En Juin 2017, dans le cadre de la démarche RSFP, trois jeunes de l'atelier « Service en restauration et métiers de la propreté » ont présenté et réussi chacun trois modules RSFP en service :

- Module 1 : « Mise en place préalable au service ».
- Module 2 : « Accueil des clients ».
- ➤ Module 3 : « Servir et desservir des mets à table ».

Cette démarche ouvre un portefeuille de compétences qui pourra être développé à l'IMPro puis en ESAT.

# Participation à la vie institutionnelle :

> Participation à la journée des familles, aux fêtes de fin d'année : préparation de la salle polyvalente et service des repas.





> Sorties pédagogiques : Repas au restaurant du CFA de Mende, Sortie visite de la coutellerie de Laguiole et de sa fromagerie.

### Lien avec les unités de vie sociale :

Un travail en lien avec l'équipe éducative de vie sociale est nécessaire et réalisé concernant l'hygiène des jeunes, la présentation, le comportement, l'autonomie de déplacements pour les stages, dans la visée d'insertion socio-professionnelle.

### Aménagement de l'atelier et investissements :

La décoration de la salle de restaurant a été réalisée en associant les jeunes lors de l'achat des décorations des tables et des objets « à thème ». Un partenariat a été instauré avec le Foyer « La Colagne », l'EATU et le FAM de Bernades pour l'exposition au restaurant des tableaux réalisés par les résidents de ces structures.

L'achat d'une cafetière semi-professionnelle a permis de réaliser des apprentissages sur la réalisation de café, thé, cappuccino en lien avec la démarche RSFP.

Enfin, le projet d'aménagement de la banque d'accueil est en cours afin de pouvoir engager un apprentissage sur l'accueil, la réception des appels, la réalisation de cocktails.

# C. Atelier « Menuiserie » 14

L'atelier menuiserie propose un enseignement adapté autour des différentes pratiques de travail du bois. Cet apprentissage favorise l'accès aux connaissances techniques, le développement des compétences manuelles et de manière plus large un accompagnement sur l'accès à une posture professionnelle.

Cet atelier a pour but de repérer les potentiels de chaque jeune dans le quotidien et de les transposer vers des apprentissages professionnels où sont abordés des concepts propres au monde du travail.

Dans le cadre de l'atelier, les supports sont revus chaque année pédagogique, ils font l'objet de partenariats et visent à se rapprocher des projets, des exigences du monde du travail. L'année 2017 a été marquée par un travail relatif au projet de l'atelier dans ses modalités d'apprentissage. Ainsi, un projet a été mis en place entre l'IMPro et l'ESAT « La Colagne » afin de renforcer un aspect pédagogique spécifique : le travail posté, en autonomie (une tâche simple avec une consigne simple et répétitive), à partir de séquençages des tâches. Ceci est repéré aujourd'hui comme un

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Rédigé par le Moniteur d'Atelier



Illembre de :

ULISS

Brian Corár serve des Institutions
Sanitares et Sociales

besoin pour les jeunes, dans leur démarche d'apprentissage à l'IMPro mais également pour la préparation et le passage dans le milieu professionnel adulte.

Projets spécifiques dans le cadre des pré-apprentissages avec des Associations ou Mairies avec lesquelles nous avons signé une convention de partenariat :

- Fabrication de clayettes à fromage et création de gabarits pour l'ESAT « La Colagne » : projet régulier sur l'année pédagogique.
- Création de 10 bancs urbains pour le Foyer de Vie « S<sup>t</sup> Hélion ».
- Création de 4 colonnes de rangements pour l'école de l'IME « Les Sapins ».
- Création d'une armoire double face pour l'IME « Les Sapins ».
- Création d'une armoire pour le vestiaire des surveillants de nuis de l'IMPro.
- Création de bacs à fleurs pour l'IMPro.
- Réalisation de jeux en bois pour l'IMPro.
- Création de divers caissons de rangement pour les ateliers et unités de vie.
- Diverses créations au tournage : portes clés, pots à crayons, toupies, bols, bouton de portes, porte manteau, décoration de table pour l'atelier restauration ...
- Diverses réalisations de petits meubles, plateaux, objets personnels pour les jeunes de l'IMPro.
- Fête des familles: Le travail des adolescents consiste à accueillir les familles à l'atelier de menuiserie et à leur présenter le programme et la progression pédagogique avec l'ensemble des objectifs à atteindre pour les élèves en situation d'apprentissage (utilisation de supports concrets ou photos).
- Réalisation de bonhommes de neige et de décorations de table sur le thème de Noël pour l'IMPro, mais aussi pour l'ESAT « La Colagne ».

Pour réaliser tous ces projets, le travail des adolescents consistait à prendre des mesures, concevoir, fabriquer, assembler, installer, conditionner et aussi imaginer.

Des mises en situation, par le biais de journées d'immersion, sont réalisées tout au long de l'année. Ces journées permettent aux jeunes, dans le cadre de leur projet individuel, d'appréhender le monde du travail adapté tel qu'il est, et non selon leur propre représentation, d'être évalués sur leurs capacités à s'adapter aux rythmes, aux règles et à la complexité du monde professionnel, à s'intégrer et à travailler en équipe... le tout avec la présence de l'Educateur Technique Spécialisé de l'IMPro qui apporte un soutien et qui fait du lien entre les apprentissages acquis à l'IMPro et leurs mises en application en ESAT.





On propose aussi des stages en ESAT. Cela permet ainsi à l'adolescent d'appréhender les choix possibles en termes de variété de postes de travail et de l'aider à trouver un compromis entre ses attentes et ses compétences. Il prépare ainsi son orientation.

Durant cette année, j'ai accompagné en tant qu'encadrant technique un adolescent à faire reconnaître ses savoir-faire professionnels en lien avec le référentiel métier « assistant en menuiserie et tournerie » en validant 2 compétences inscrites dans le dispositif interrégional de Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP). Cette reconnaissance permet aux jeunes n'ayant pas les prérequis pour accéder aux systèmes traditionnels de validation d'envisager de nouvelles perspectives d'évolution. L'objectif est d'inscrire les jeunes dans une démarche de professionnalisation et un parcours de formation qui doit pouvoir se poursuivre après leur départ de l'IMPro.

## Perspectives pour l'année 2018 :

- Poursuivre l'adaptation du projet d'atelier menuiserie qui s'est engagé en 2017, afin de faire évoluer les modalités d'apprentissage.
- Réalisation de panneaux d'affichages pour l'IMPro.
- Mise en place de temps d'inclusion afin de proposer la découverte du monde du travail, une meilleure préparation à celui-ci, en ESAT mais également dans le milieu ordinaire.

# D. Atelier « Peinture »<sup>15</sup>

L'atelier peinture propose à chaque jeune une progression pédagogique à partir du référentiel métier de peintre.

Ainsi, ils abordent les différentes techniques : démontages, protection, rebouchage, lissage, ponçage, apprêt et mise en peinture avec l'apprentissage transversal des mesures et règles de sécurité.

Une sensibilisation aux différentes teintes et aux couleurs est réalisée sous forme d'exercices ainsi qu'avec des nuanciers.

Afin de répondre à la demande de polyvalence des futurs travailleurs, chaque jeune consacre un mur de sa cabine à la pose d'une faïence murale et le sol à la pose au choix d'un carrelage, d'un parquet flottant, d'un lino ou d'une peinture.

L'ensemble de ce travail est mis en valeur par la création de frises (apprentissage des techniques du pochoir, de faïences de décoration, de stickers...).

Dans un second module, chacun va restaurer un meuble et recevoir une formation aux différentes techniques de décapages, ponçages, teintes, vernis. Il devra également réaliser sur son meuble une mosaïque tiré d'un dessin de son choix. Cette année nous avons favorisé la mosaïque en pâte de verre facile à travailler.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Rédigé par l'Educateur Technique Spécialisé et le Moniteur d'Atelier



Ensuite le jeune revient en cabine pour un module d'autres savoir-faire : initiation à la pose de tapisserie, de lambris, d'enduit à la cire, voire de stuqués.

Après avoir appris en cabine, les adolescents et jeunes adultes sont accompagnés à expérimenter leurs compétences sur des chantiers d'application.

### **Chantier institutionnels:**

Peinture du sol des zones d'entrée des ateliers.

Rénovation du vestiaire de l'atelier Peinture (chantier en cours).

Rénovation de la buanderie de l'Unité 2 (reprise des murs et mise en peinture).

Restauration des chaises en bois ainsi que de la table de l'atelier menuiserie.

Remise en état de la grande serre : peinture extérieure, restauration des bacs à boutures, des nouveaux plants, peinture sol... (Chantier en cours) Création d'un panneau menu pour l'atelier cuisine.

### Chantier en collaboration avec l'atelier Menuiserie :

Traitement mobiliers urbains en bois pour le Foyer de vie S<sup>t</sup> Hélion.

Peinture d'une armoire pour les surveillants de nuit.

Peinture d'une armoire pour la villa Suzon.

Réalisation de sapins de Noël en bois de palette de récupération.

Réalisation de bonhommes de neige en bois de récupération.

Participation au décor pour la fête de Noël de l'IMPro.

### Partenariats avec le milieu ordinaire et la milieu protégé :

Différentes conventions ont été signées avec des partenaires. Cette démarche de partenariat s'inscrit dans une volonté d'intégration sociale et d'insertion professionnelle. Il est aujourd'hui incontournable de poursuivre celle-ci pour en faire bénéficier tous les jeunes et proposer un support pédagogique complet.

#### Au cours de l'année 2017 :

Partenariat avec la Mairie de Marvejols : L'atelier a été sollicité pour créer des panneaux pédagogiques pour un projet de création d'un futur parcours botanique. Nous avons travaillé sur trois prototypes du genre totems avec inscriptions en gravures au Dremel.





- En partenariat avec l'atelier menuiserie, restauration des tables et des chaises en bois de l'association du Moto Club Lozérien (réparation des pieds métalliques, traitement des plateaux et application de peinture et vernis).
- Réalisation de crêpes le 1<sup>er</sup> Juin 2017 sur la place du Foirail, lors du Trèfle Lozérien 2017, au profit d'un jeune mendois Willy MOURGUES qui est aujourd'hui paralysé suite à un accident de moto (réalisation du décor du stand de vente par l'atelier peinture et vente des crêpes).
- > Réalisation de cinq panneaux d'indications pour Emmaüs.
- Transmission de savoirs et de compétences : les jeunes ont formé et aidé Madame Bonnardel, responsable de l'atelier soutien de l'ESAT « La Valette » pour la mise en place d'un atelier mosaïque. Cette formation s'est déroulée sur cinq séquences d'une demi-journée à l'ESAT.

### La Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels

Elle engage les personnes dans un parcours d'évolution pouvant les amener à progresser et à se situer par rapport aux attentes professionnelles. La RSFP s'inscrit comme une étape dans le parcours de professionnalisation.

Au sein de l'atelier Peinture, la démarche pédagogique est en lien avec les référentiels métiers de peintre, d'assistant peintre en bâtiment et assistant polyvalent du bâtiment pour les activités de carrelage, faïence et de montage de cloison.

# Visites et journées d'immersion en ESAT

Des visites ont été organisées dans des ESAT (« La Colagne », « La Valette ») afin de découvrir les activités proposées, leur fonctionnement mais aussi pour permettre aux jeunes de dépasser leurs représentations sur les ESAT de manière générale (refus pour certains d'aller en ESAT). Ces visites ont permis de conforter et d'impulser des demandes de stages pour certains.

Au cours de cette année des périodes d'immersions ont été mises en place. Il s'agit d'une séquence de journées en ESAT, au nombre de 4, pour un groupe de jeunes accompagnés par un éducateur technique de l'établissement. Ce projet répond à un besoin de « sécurisation des expériences et du parcours » avant la mise en place de stages, correspond à une étape dans le programme du jeune proposé à l'IMPro et s'est concrétisé grâce au partenariat de qualité avec les ESAT (conventions). Des journées d'immersions ont ainsi été mises en place à l'ESAT « La Colagne ». Ces journées permettent aux jeunes, dans le cadre de leur projet individuel, d'appréhender le monde du travail en ESAT, d'être évalué sur leurs capacités à s'adapter aux rythmes, aux règles, de s'intégrer à une équipe de travail et de découvrir la complexité du monde professionnel. En effet, le passage entre l'atelier et le monde du travail dans le cadre de stage est préparé mais souvent appréhendé par les jeunes, voire source d'angoisses. L'accompagnement de l'éducateur technique, pendant ces journées d'immersion, facilite cette étape tout en contribuant à la formation préprofessionnelle et à l'enseignement pédagogique des ateliers.





### Sorties pédagogiques 2017

- Sortie pédagogique à l'Aven Armand en Juillet 2017.
- ➤ Visite d'un magasin de peinture Corriges à Mende.

### Perspectives pour l'année 2018

- Permettre à certains jeunes de l'atelier de pouvoir passer des modules de la RSFP « assistant peintre d'intérieur » et « assistant polyvalent du bâtiment » en Juin 2018.
- Développer et adapter l'activité Mosaïque aux jeunes présentant des difficultés psychomotrices ou avec TSA en utilisant de la pâte de verre (mise en place d'un nouveau stock).
- Aménager un nouvel espace de travail pour l'atelier (réaménagement de la serre de l'IMPro) pour la machine à découper les grands carrelages et dans l'avenir envisager l'achat d'une décapeuse à micro billes.
- > Organiser une visite au Centre de Formation des Apprentis à Mende sur les ateliers peinture, plaquiste et carreleur.
- Poursuivre les visites et les journées d'immersions en ESAT.
- Réécriture du projet des ateliers.

### E. Services Restauration / Lingerie / Entretien des locaux

Les différents services de l'établissement sont aussi impliqués dans la mise en œuvre des projets d'ateliers.

- La lingère est en lien avec l'atelier blanchisserie dans lequel elle intervient une demi-journée par semaine. Elle est en lien avec les ETS et les jeunes pour la gestion des tenues de travail, en lien avec son activité principale.
- Les services d'entretien des locaux : les deux professionnelles sont en lien avec les ateliers pour les fournitures de produits et de matériels nécessaires à leur fonctionnement. Elles accueillent aussi des stagiaires quand cela correspond à l'avancée d'un PIA. Elles participeront à une formation dispensée par le bureau « VERITAS » sur la manipulation des charges contraignantes. Cette formation est un élément du programme de prévention des risques proposé à partir du Document Unique d'Evaluation des Risques des jeunes de l'IMPro.
- Notre collaboration avec les deux éducateurs techniques des ateliers « Cuisine » et « Service en restauration » se poursuit les mardi et jeudi lors des jours d'ouverture du restaurant pédagogique. En amont et en continue, le choix des ingrédients, la préparation des commandes, la réactivité en fonction des projets du restaurant, ... sont des points de notre collaboration





# 5. L'action pédagogique<sup>16</sup>

La convention constitutive de l'Unité d'Enseignement (UE) du dispositif enfance a été signée le 30 Octobre 2015 par le Préfet, le DASEN et le Président de l'Association « Le Clos du Nid ». Le projet pédagogique de l'UE a accompagné cette convention et il a été mis en application durant cette année 2016. Les différentes activités de l'UE y sont présentées.

## Le projet pédagogique :

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. La Loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées et la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 08 Juillet 2013 ont permis des avancées majeures dans la politique de scolarisation des élèves en situation de handicap. L'objectif est d'aller vers une école toujours plus inclusive sachant s'adapter aux besoins spécifiques. Les différents dispositifs de scolarisation, les parcours de formations individualisées et les aménagements personnalisés en fonction des besoins des élèves sont autant de mesures participant à l'inclusion scolaire.

### Les grands axes du projet :

Après une analyse des besoins des élèves et des spécificités des structures puis une prise en compte des obstacles qui existent aujourd'hui, il est ressorti des axes prioritaires de fonctionnement de l'Unité d'Enseignement :

- Différencier les contenus pour les adapter à chacun,
- Nécessité de développer l'autonomie des jeunes,
- Etablir des projets permettant de donner du sens et du lien aux apprentissages notamment professionnels,
- Prendre en compte le rapport des jeunes à l'institution scolaire afin d'en revaloriser le rôle.

### Le projet pédagogique détaillé :

• Typologie des besoins :

La majorité des jeunes accueillis a connu et souffert de l'échec scolaire en milieu ordinaire. Par conséquent, ils ont généralement besoin de revalorisation et de réussite pour se réconcilier avec l'école. Les élèves ont besoin d'un cadre sécurisant et structurant. C'est pourquoi nous nous attachons à leur fournir des repères spatio-temporels clairs et fixes et à instaurer un climat de confiance et de respect mutuel dans la classe.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Rédigé par le coordonnateur de l'Unité d'Enseignement





Les élèves accueillis en IMPro poursuivent leur cursus en ESAT ou, plus rarement, vont travailler en milieu ordinaire.

L'un des objectifs premiers est donc de leur fournir les éléments nécessaires à l'acquisition d'une autonomie maximale dans les tâches de la vie courante (savoir lire, écrire, compter pour pouvoir communiquer avec le monde qui les entoure).

De plus les élèves en rupture avec le système scolaire ont un plus grand besoin de trouver du sens aux apprentissages et réagissent donc positivement lorsqu'ils trouvent du lien avec les éléments concrets de leur vie quotidienne (ateliers professionnels, courses, permis de conduire, projets personnels...).

Le besoin d'individualisation est également prégnant pour ce type d'élève. En effet, les pathologies et les niveaux scolaires et de développement sont tellement divers qu'il est rarement envisageable de travailler en groupe classe homogène.

Les effectifs des classes sont réduits. Certains jeunes doivent être, en raison de l'intensité de leur trouble (TED, TSA, ...), scolarisés en petits groupes. Il en est de même pour le temps hebdomadaire de scolarisation qui varie, selon les élèves, de 2h30 à 10h30 par semaine. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) organise la scolarité de l'élève en situation de handicap. L'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) qui comprend tous les intervenants concernés ainsi que les parents d'élèves a désormais l'obligation de se réunir au moins une fois par an pour faire le point sur le parcours de chaque élève.

De là découle l'individualisation des progressions de l'enseignant et la nécessité d'une forte différenciation pédagogique. L'enseignant doit également adapter ses supports pédagogiques à l'âge des élèves accueillis en tenant compte non seulement de leur niveau scolaire mais aussi de leur niveau de développement mental et de leur environnement d'adolescent, qui ne sont pas forcément en adéquation.

- Les axes prioritaires du projet :
- Différenciation pédagogique :

Compte tenu de la disparité qui caractérise les élèves accueillis, il apparaît indispensable de tenir compte des rapprochements possibles pour la constitution de groupes de besoins.

À l'intérieur de ces groupes, une nouvelle différenciation est nécessaire dans le choix des supports qui sont adaptés aux spécificités de chacun. De même, les modalités d'évaluation sont adaptées à chaque profil.

Chaque année, au mois de Juin, les groupes classe de l'année suivante sont revus et adaptés. Leur constitution prend en compte l'âge des élèves, leur niveau de développement et leur niveau scolaire, afin de dégager des besoins communs (problématiques liées à l'âge, objectifs notionnels...). Pour chaque élève, la prise en compte des différentes spécificités induit une adaptation des supports pédagogiques. Ainsi, l'utilisation de supports existants n'est pas exclue lorsque ceux-ci sont pertinents, mais il est parfois nécessaire de les modifier pour les adapter à l'âge ou aux préoccupations des élèves. De plus, il est parfois nécessaire de créer de toutes pièces des supports répondant à des besoins spécifiques.

Afin de permettre à un maximum d'élèves une inclusion réussie dans le milieu ordinaire, un partenariat est établi avec des établissements scolaires. Ainsi, chaque fois que cela est possible et jugé bénéfique pour l'adolescent accueilli, une scolarisation partagée en milieu ordinaire est proposée.





Tout comme les contenus pédagogiques, l'évaluation des acquis est adaptée aux possibilités de chaque élève. Compte tenu de l'aménagement horaire et de la vitesse de progression des élèves, il apparaît peu judicieux d'établir une évaluation au rythme des cinq périodes qui constituent l'année scolaire.

## - Développement de l'autonomie :

La recherche de l'autonomie de l'élève est prépondérante. L'objectif est de permettre à l'adolescent de construire sa personnalité, de prendre confiance en lui, en ses capacités, d'accepter et de comprendre ses erreurs et ainsi de pouvoir mener à bien, sans l'aide de l'adulte, des tâches simples et maîtrisées.

En structurant le temps et l'espace à l'aide d'outils simples et lisibles (emploi du temps, affichages, etc.), l'enseignant crée un cadre sécurisant qui va permettre à l'élève de s'approprier des références extérieures à l'adulte. Cet aspect sera renforcé par l'instauration de rituels qui favoriseront les apprentissages par leur systématisation.

Nous remarquons que de nombreux élèves ont un rapport très négatif à l'échec. Ils supportent mal les « mauvaises notes » ou les remarques. Il est donc nécessaire de dédramatiser et de relativiser l'échec.

Afin que l'élève prenne conscience de ses propres capacités et apprenne à s'en servir de façon autonome, il est nécessaire de le placer en situation de réussite. Dans les exercices d'entraînement ou de réinvestissement, l'élève doit parvenir à faire seul ce qu'il sait déjà faire, sans demander constamment la validation de l'adulte.

# - Pédagogie de projet :

L'organisation des apprentissages autour de projets permet de donner aux contenus un sens global repérant pour les élèves.

Ces projets sont également l'occasion d'une ouverture culturelle sur l'extérieur et permettent de regrouper les objectifs d'un même groupe classe autour d'une dynamique commune.

Dans le cadre du projet « Collège au cinéma », par exemple, les élèves ont l'opportunité de découvrir des œuvres cinématographiques variées lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma. De plus, le travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants permet une meilleure compréhension du contenu et une véritable approche culturelle et réflexive des films. Ce dispositif permet d'une part de donner la possibilité aux élèves d'aller au cinéma, d'autre part de les guider vers un comportement actif vis-à-vis du cinéma et non plus seulement une consommation passive d'images animées.

En fonction des opportunités et des projets de chaque enseignant, d'autres supports peuvent être intégrés aux projets de la classe (blog, journal d'école...)





#### - Valorisation de l'école :

La nécessité de considérer la valorisation de l'école comme un axe prioritaire naît de la place que celle-ci tient au sein de l'établissement. En effet, nous constatons que l'école occupe souvent une place modeste (compte tenu du temps scolaire) dans le fonctionnement de l'établissement.

L'objectif de cet axe est donc de valoriser l'enseignement scolaire pour donner aux élèves l'envie de s'investir dans les apprentissages. L'UE doit bien sûr être un lieu accueillant et structuré, mais cela ne suffit pas à donner l'envie d'apprendre aux élèves. Pour être acteur de ses apprentissages, il doit ressentir l'utilité de ces derniers.

L'enseignant s'attachera donc à présenter l'aspect utile et concret des savoirs de base (<u>exemple</u> : savoir compter est nécessaire pour effectuer des achats, savoir lire l'heure permet d'utiliser les transports en commun...). De plus, avec la mise en place des PIA, l'élève prend part à l'élaboration de son accompagnement et est donc plus impliqué dans ses apprentissages.

Il est important de créer du lien avec le travail des autres intervenants. Ainsi, l'élève percevra l'utilité de ses apprentissages dès lors qu'il sera capable de transposer un savoir ou un savoir-faire dans différents contextes (<u>exemple</u> : quantités et masses en atelier cuisine, sciences en espaces verts). L'UE fait partie intégrante de l'établissement, elle participe de façon active et s'implique dans différents projets (<u>exemple</u> : journal, blog, etc...) donc il est important de poursuivre ce développement.

À plus grande échelle, des projets peuvent être menés en lien avec l'extérieur et/ou en partenariat avec d'autres structures du Clos du Nid (<u>exemple</u> : Collège au cinéma, Journée de prévention routière à Montrodat).

## • L'évaluation du projet

Afin d'assurer l'efficacité de l'UE, une évaluation annuelle du projet est nécessaire. Ainsi, à chaque fin d'année, de préférence après la constitution des groupes et l'annonce du mouvement des personnels, un bilan en équipe pédagogique aura lieu. Celui-ci permettra de questionner la pertinence des actions mises en place et de les réévaluer afin de les reconduire, de les adapter ou de les supprimer.

Chaque point du projet sera alors observé en regard des réalités vécues dans l'année écoulée et des évolutions prévues pour l'année à venir. Ces dernières pourront concerner l'organisation matérielle des actions menées comme l'évolution humaine du public accueilli ou les éventuels changements institutionnels que peut connaître l'UE.

### Les caractéristiques de la population accueillie dans l'UE :

Élèves de 14 à 20 ans, des deux sexes, présentant une déficience intellectuelle légère ou plus rarement moyenne, avec ou sans troubles associés.

#### L'organisation de l'Unité d'Enseignement :

Les modalités de fonctionnement de l'UE ont été déterminées par la typologie des besoins de scolarisation, analysée en groupe de travail.





Trois groupes de besoins sont apparus nécessaires :

- Groupe 1 pour l'enseignement général permettant le développement de l'autonomie et de la socialisation par un maintien et développement des capacités cognitives, mêmes limitées (Niveau correspondant au Socle commun / Palier 1).
- Groupe 2 pour l'enseignement général permettant d'assurer les apprentissages scolaires en vue d'inclusions en milieu scolaire ordinaire, mêmes éventuelles (Niveau correspondant au Socle commun / Palier 2).
- Groupe 3 pour l'enseignement professionnel intégrant l'initiation et la première formation professionnelle pour les adolescents déficients intellectuels. Apprentissages scolaires au service de la pré-professionnalisation (Niveau correspondant au CFG, Socle commun P2 ou 3, référentiels métiers). En Juin 2017, 4 élèves ont passé et obtenu le CFG.

Depuis la rentrée de Septembre 2016, un quatrième groupe a été créé afin de préparer les ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) niveau 1 et 2. Durant l'année 2017, 13 jeunes ont obtenu l'ASSR1 et 10 jeunes, l'ASSR2.

Une réunion de synthèse annuelle pour chaque élève sur PIA (Projet Individualisé d'Accompagnement en référence au projets d'établissement) est organisée en lien avec le PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) établi en ESS (Equipe Suivi Scolarisation) avec ER (Enseignant référent) MDPH.

Les éducateurs référents de chaque jeune sont en lien avec l'UE.

Le coordonnateur est l'interlocuteur entre les enseignants de l'UE, les éducateurs référents des établissements spécialisés et les enseignants des établissements scolaires d'inclusion.

Le coordonnateur participe aux réunions organisationnelles et pédagogiques suivantes : réunion hebdomadaire avec le directeur, réunion chaque quinzaine avec ETS et AS, réunion chaque mois avec le pôle pédagogique, réunions cliniques et ESS.

Une réunion organisationnelle et pédagogique hebdomadaire de ½ heure est organisée entre les enseignants présents et le coordonnateur.

#### Les moyens d'enseignement :

L'Unité d'Enseignement fonctionne sous la responsabilité d'un professeur des écoles (spécialisé, option D), coordonnateur à plein temps.

Un professeur des écoles à plein temps (coordonnateur) et un professeur des écoles à mi-temps mis à disposition, plus une enseignante sous contrat à mi-temps soit 2 ETP exercent selon le rythme de l'éducation nationale (24 heures par semaine : circulaires N°82-507 et 45 du 04/11/1982). Les élèves sont pris en charge quatre jours par semaine, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Fin 2017, 38 élèves étaient en scolarisation totale sur l'UE et 1 sur l'ULIS Collège Marcel Pierrel.





L'UE accueille les élèves par petits groupes (en général 4 à 5 jeunes). 10 groupes sont formés en fonction de l'âge, du niveau scolaire et cognitif des jeunes ainsi que de leur prise en charge en ateliers pré-professionnels. Le temps scolaire varie de 2h30 à 10h30 sur la semaine, en fonction du projet individualisé de chacun et des possibilités de créneaux horaires.

Chaque semaine, une demi-heure de concertation (pédagogique et organisationnelle) est nécessaire entre les enseignants et le coordonnateur. Le fait d'avoir 2 enseignants à mi-temps oblige donc 2 réunions (en début et en fin de semaine).

#### Le rôle du coordonnateur pédagogique :

Le coordonnateur pédagogique, en collaboration avec le directeur de l'établissement, a la charge de déterminer et de garantir l'organisation de l'Unité d'Enseignement Unique ou Commun, en cohérence avec le projet d'établissement, l'activité des enseignants et leurs obligations dans le cadre des dispositions règlementaires qui leur sont applicables.

#### En conséquence :

- Il organise le service hebdomadaire des enseignants de l'unité d'enseignement
- Il supervise, s'il y a lieu, l'organisation des groupes d'élèves
- Il coordonne les interventions des enseignants pour soutenir la scolarisation des élèves, au sein même de l'établissement, ou du service médico-social ou sanitaire, ou dans leur établissement scolaire, en lien avec les responsables de ces établissements, ou au domicile des élèves
- Il travaille en lien avec les enseignants référents des élèves de l'unité d'enseignement unique ou commun, en vue de favoriser au mieux le déroulement de leur parcours de formation.

Pour faciliter cette mission, il dispose de 9 heures de coordination de l'Unité d'Enseignement incluses dans le temps de travail des emplois affectés et partagées entre les deux établissements (IME et IMPro).

Il participe ainsi aux réunions organisationnelles et pédagogiques organisées dans chaque établissement.

Le coordonnateur pédagogique de l'Unité d'Enseignement est choisi par les autorités académiques dans le cadre de la règlementation en vigueur et en concertation avec le directeur ou la directrice de l'établissement (cf. article 5 de la convention).

#### La configuration des locaux :

L'Unité d'Enseignement dispose de deux salles de classe accessibles en rez-de-chaussée dans un bâtiment neuf situé devant les ateliers préprofessionnels. Elles sont de taille modeste permettant l'accueil de maximum 5 jeunes. Elles sont équipées correctement (mobilier, matériel informatique et scolaire...) et bien entretenues.





#### 6. L'action thérapeutique

#### A. La psychologue<sup>17</sup>

Depuis le précédent rapport d'activité rédigé en 2016, il y a eu des changements :

Une grande partie de mon temps d'intervention reste consacré à des suivis psychologiques individuels hebdomadaires mais le nombre de personnes suivies a diminué : 5 à 6 le lundi matin (au lieu de 8) et 10 à 12 le jeudi (au lieu de 15 ou plus). Les interventions ponctuelles à la demande de l'intéressé ou de professionnel restent d'actualité.

De même, depuis l'arrivée en Octobre 2017 d'une neuropsychologue, je ne rencontre plus les adolescents qui viennent effectuer un stage car ils sont « bilantés » par elle conformément au projet élaboré en équipe technique.

Mon intervention le mardi après-midi reste consacrée à différentes réunions institutionnelles (réunions cliniques hebdomadaires, réunions liées à la mise en place des groupes de parole autour de l'Éducation à la Vie Affective et Sexuelle, commissions d'admission, réunions de l'équipe technique). Suite aux différentes formations que j'ai effectuées, j'anime une réunion mensuelle d'une heure, auprès de trois des cinq équipes éducatives de l'IMPro, l'objectif étant de réfléchir, créer et mettre en place des outils adaptés à l'accompagnement de personnes présentant des troubles du spectre autistique.

La journée du jeudi reste consacrée aux entretiens individuels et une fois par mois, une réunion (une heure) est organisée avec l'équipe technique et les intervenants du pôle pédagogique (éducateurs des ateliers professionnels, éducateur sportif, instituteur, animatrice des activités d'expressions).

La participation à plusieurs formations: Déficience cognitive et Remédiation cognitive avec le Professeur Raffard, le PEP3 (profil psycho éducatif), la Vineland II, le WISC V, les deux journées de formation au sein du Foyer Lucien Oziol sur l'autisme avec le Docteur Vieux et une « La Violence » avec MRS Navarro et Rech, ainsi que les conférences organisées par l'Association « Le Clos du Nid » : « Evolution du rôle et de l'organisation de la MDPH », « Sexualité et Handicap », « Handicap, quelle place pour l'éducation thérapeutique ? », m'a permis d'actualiser mes connaissances mais surtout d'acquérir des outils nécessaires à la réalisation d'une évaluation plus précise, permettant de proposer de nouveaux outils ou axes de travail, avec toujours pour objectif l'acquisition d'une plus grande autonomie.

Suite aux formations Vineland II et PEP3, j'ai participé aux évaluations fonctionnelles annuelles de l'ULIS TSA des Terres Bleues à Mende.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Rédigé par la Psychologue





L'accompagnement ainsi que les échanges avec les adolescents, les professionnels ou les familles restent une priorité.

#### B. <u>Psychomotricité<sup>18</sup></u>

La psychomotricité est une discipline paramédicale crée en 1961 (autrefois appelée « Rééducateur en psychomotricité »), et reconnue par le Diplôme d'Etat de Psychorééducateur en 1974 (le terme « psychomotricien » apparaît en 1985).

Le psychomotricien est un auxiliaire de médecine. A ce titre, les actes sont réalisés sur prescription médicale. Dans le cadre de mon intervention à l'IMPro, ces prescriptions médicales sont implicites étant donnée la présence du médecin psychiatre, Docteur Vieux, qui est mon supérieur thérapeutique.

La prise en charge psychomotrice a pour objet de prévenir ou de traiter l'altération du développement psychomoteur et de l'organisation psychomotrice d'un patient à tous les âges de la vie (de la naissance jusqu'à la fin de vie, qu'il y ait présence de handicap ou non).

Sa spécificité réside dans l'écoute et les attentions particulières portées aux manifestations psychocorporelles et à leurs significations.

Le psychomotricien passe généralement par une médiation pour remédier à la difficulté ou aux troubles. Il agit sur le corps pour harmoniser les fonctions motrices, intellectuelles et affectives. Une médiation peut être un objet, un jeu, une technique corporelle de stimulation, d'expression ou de relaxation, une activité artistique ou sportive...

Le psychomotricien intervient dans la prévention, le dépistage et le soin psychomoteur.

Suite à la passation d'un bilan psychomoteur lors du stage d'observation du jeune, et en fonction de ces résultats et des demandes de l'établissement, une prise en charge est mise en place. Il est établi un objectif de travail qui s'appuie sur plusieurs axes. Les modalités de prise en charge peuvent varier d'un jeune à l'autre (en groupe ou en individuel, de 30mn à 1h15mn de séance, hebdomadaire ou bimensuel). Différentes médiations sont utilisées : kung-fu, théâtre, relaxation, jeux libres, expression corporelle, chant...

15 jeunes bénéficient d'une prise en charge individuelle, dont les objectifs de travail sont personnalisés et modulables, et 16 jeunes en groupe (un groupe « Entraînements aux habiletés sociales », un groupe « Théâtre », un groupe « Kung-Fu » et un groupe « Relaxation »).

Il arrive d'accompagner spontanément certains jeunes directement sur leurs ateliers respectifs, afin de les aider à s'adapter aux exigences préprofessionnelles (aide sur le repérage spatio-temporel, travail sur les praxies, régulation tonico-posturale et tonico-émotionnelle).

De plus, a été mis en place depuis la rentrée 2017/2018 un outil, le profil sensoriel de Dunn, qui permet d'évaluer les particularités sensorielles des jeunes suivis à l'IMPro (hyper ou hyposensibilité). Cela permet de mieux appréhender le jeune dans sa globalité (en plus du bilan psychomoteur que je fais passer à chaque stagiaire) et de pouvoir mettre en place des outils pour leur permettre de s'adapter au mieux à leur environnement.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Rédigé par le Psychomotricien



ULISS
Uninterience

#### 7. Santé

#### A. $Soins^{19}$

Type de consultations	Nombre	Type de consultations	Nombre
Médecin généraliste	215 (+32)	Anesthésistes	4 (+2)
Dentiste	151 (+9)	CMP + CMPEA	26 (+16)
Orthodontiste	21 (+12)	Radiographies / Panoramique dentaire	23 (+8)
Gynécologue	2 (-4)	Chirurgie orthopédique	9 (+8)
ORL	5 (=)	Intervention chirurgicale ambulatoire	4 (+2)
Dermatologue	2 (=)	CH - Mende	1 (=)
Ophtalmologiste	2 (-3)	Centre Appareillage - Montrodat	2
Stomatologue	5 (+4)	Centre de planification - Marvejols	4
Cardiologue	2 (-1)	Centre de dépistage - Marvejols	1
Diététicienne	1 (+1)	EEG - Montrodat	1

Sur l'année 2017, les accompagnements sur le CMP de Marvejols ont augmenté (relais secteur enfant / secteur adulte).

o Prises en charge orthophoniste : 9 jeunes (-2 jeunes)

o Bilan orthophoniste : 4(+3)

o Prise en charge kiné : 6 jeunes à raison d'une fois par semaine (sur un cycle donné) (+2 jeunes)

Bilans sanguins
 Injections contraceptives
 30 (+4)
 4 (-1)

#### **Réunions**:

<sup>19</sup> Rédigé par une Infirmière et une Aide-soignante





- Participation aux réunions cliniques, aux réunions de synthèse annuelle, aux réunions de bilan de stage et aux réunions d'accueil en stage des usagers
- > Participation à plusieurs réunions de travail dans le cadre de la démarche d'amélioration de la qualité sur « le règlement de fonctionnement »
- Participation à une réunion sur la professionnalisation des temps de repas.

#### **EVAS:**

- Participation du service infirmerie au Projet EVAS (Éducation à la Vie Sexuelle et Affective).
- Préparation des séances (outils, contenus, objectifs...) avec l'éducateur/trice concerné/e.
- > Participation aux réunions de régulation.

#### Travail avec le Médecin Psychiatre :

Le médecin psychiatre intervient une fois par semaine à l'IMPro.

La collaboration hebdomadaire entre le service infirmerie et le médecin psychiatre est importante. En effet, afin d'optimiser cette journée, un travail de préparation en amont est nécessaire. Notre rôle est aussi d'assurer la liaison entre le médecin psychiatre, les professionnels de l'établissement, les partenaires et la famille.

#### Travail avec le médecin généraliste :

Le médecin généraliste intervient une fois par semaine sur l'établissement. En cas de besoin, nous pouvons accompagner les jeunes en consultation directement à son cabinet de ville. Le médecin généraliste a un rôle d'information et de prévention auprès des adolescents accueillis.

Nous nous appuyons sur ses consultations afin de poursuivre notre accompagnement sur des questions relatives à la santé en général mais plus particulièrement sur la contraception et la vie amoureuse.

#### Travail avec le dentiste :

Nous avons un créneau par semaine chez le dentiste afin de réaliser un bilan bucco-dentaire annuel, un bilan bucco-dentaire durant le stage d'admission et des soins dentaires (en accord avec la famille).

#### **Travail sur l'infirmerie:**

L'infirmerie est un lieu « ressource » pour les jeunes accueillis. Au travers des soins donnés et des échanges, nous essayons d'établir une relation de confiance.

Nos actions principales sur le service sont les suivantes :

- Assurer le suivi de l'état de santé de chaque jeune
- > Tenue, mise à jour et suivi des dossiers médicaux
- > Travail de liaison entre les professionnels et la famille





- Prévention et information sur l'hygiène du corps
- > Temps d'écoute et d'échanges lors de moments de tensions et d'angoisses
- Prévention, sensibilisation et informations autour de la vie affective et sexuelle dans le cadre du groupe EVAS mais aussi lors d'échanges en individuel à l'infirmerie

#### B. Actions de promotion de la santé

(a) Actions de prévention et maintien en santé autour de l'hygiène alimentaire

#### **Objectifs:**

- > Apprendre les savoirs de base en termes d'équilibre alimentaire
- > Transmettre des éléments de connaissance sur les aliments du quotidien
- Encourager les jeunes à la consommation de certains aliments
- ➤ Apporter des conseils, des "astuces"
- > Sensibiliser à la découverte des goûts
- Accompagner les jeunes à avoir une bonne hygiène alimentaire pour être en bonne santé à l'IMPro mais aussi plus tard dans leur vie d'adulte

#### **Eléments descriptifs:**

Au moment des repas ou lors de temps individuels à l'infirmerie, les jeunes bénéficient d'une sensibilisation relative à l'hygiène alimentaire (collective ou individuelle) qui peut prendre diverses formes :

- > Prise des repas quotidiens sur les groupes de vie où nous donnons des conseils diététiques : manger doucement, ne pas se resservir, éviter de consommer des produits gras et sucrés...
- > Surveillance de la courbe de poids/taille et si besoin, contact la diététicienne après validation des médecins généraliste et psychiatre pour la mise en place d'un régime alimentaire
- > Suivi médical si besoin (bilan sanguin...)
- > Encouragement à la pratique sportive





#### (b) Éducation à la Vie Affective et Sexuelle

Dans le cadre de la promotion de la santé, de notre mission d'éducation et de prévention, des réunions d'informations et d'échanges relatives à l'Éducation à la Vie Affective et Sexuelle (EVAS) ont été mises en place à partir de fin 2016, animées par les professionnels du service infirmerie et des différentes unités de vie sociale, soutenues par la Direction, le médecin-psychiatre et la psychologue et en partenariat avec le Planning Familial.

Au mois de Juin, une rencontre réunissant tous les professionnels de l'IMPro concernés et Madame Bauta, animatrice du Planning Familial 48, s'est tenue et a permis de faire un bilan du travail réalisé.

Celui-ci a posé les jalons du programme EVAS ci-dessous qui s'est mis en œuvre sr la fin de l'année 2017 comme prévu.

Les accompagnements sont actuellement en cours et des temps d'évaluation programmés.

#### **Objectifs:**

- Assurer un travail d'information, de sensibilisation et de prévention autour de la vie affective et sexuelle auprès de l'ensemble des jeunes accueillis.
- Proposer un espace de parole, d'écoute et d'échanges agréable, convivial et sécure, avec un cadre précis (confidentialité, respect...), de manière régulière et repérée.
- Favoriser les échanges et les questionnements avec les jeunes et entre eux.
- Viser un épanouissement dans la vie personnelle des adolescents et jeunes adultes avec une préparation à leur vie d'adulte, après l'IMPro.
- > Les accompagner à adopter des comportements de prévention et de protection de soi et de l'autre.
- > Favoriser des attitudes de responsabilité individuelle et collective.

#### Eléments descriptifs:

Co-animation par deux éducateurs du groupe concerné ou l'un d'eux avec une professionnelle du service Infirmerie.

Mise en place de la démarche sur les 5 lieux de vie sociale (Unités, Villas et Accueil de jour).

Période de mise en œuvre : du 11 Septembre 2017 à fin Janvier 2018.

Possibilité de proposer une soirée avec des modalités spécifiques, par exemple un « plateau repas », pour créer des conditions de dialogue et de participation agréables.

Programme d'animation établi en équipe éducative et thérapeutique, avec l'étayage du Planning Familial, et validé par le Docteur Vieux, médecin psychiatre.

#### *Thématiques* :





- Les relations amicales/amoureuses/professionnelles,
- Les différents types d'émotions et les sentiments,
- La puberté, le corps et les organes génitaux,
- > Respect/consentement/loi/intimité,
- ➤ Vie sexuelle/pratiques/orientations sexuelles,
- > Identité garçon/fille et représentations,
- > Prévention MST/VIH, contraception,
- > Réseaux sociaux/ internet et pornographie,
- Grossesse/maternité/parentalité...

Le nombre de séances pour chacun de ces thèmes sera adapté par les animateurs, en fonction de chaque groupe et du déroulement des temps définis. Chaque équipe déterminera le créneau qui semble le plus adapté à la mise en œuvre des séances et soumettra dans la 1ère quinzaine de Septembre un calendrier de séances à la chef de services pour validation (en évitant le créneau 9h /17h excepté pour l'Accueil de Jour).

Des temps de régulation spécifiques par équipe seront réalisés à partir de la sollicitation de celles-ci, dans le cadre d'un temps de réunion clinique (2 réunions minimum consacrées à EVAS entre début Septembre et fin Janvier) auxquelles participeront : l'équipe de vie sociale, le médecin psychiatre, la psychologue et l'équipe de direction.

Un bilan partagé entre tous les professionnels-animateurs des séances aura lieu fin Janvier / début Février 2018 afin de :

- Dégager des axes d'amélioration pour le cycle suivant de cette démarche (année pédagogique suivante).
- ➤ D'identifier un groupe de jeunes (mixte) ayant besoin d'approfondissement sur certains thèmes et échanges.

#### *Groupe mixte*:

Les professionnel-animateurs de ce groupe seront désignés à partir du volontariat mais également des jeunes constituant ce groupe. Les thèmes des 3 à 4 séances organisées seront déterminés en réunion bilan à partir des éléments retranscrits par chaque équipe.

Mise en œuvre : entre le 26 Février et le 13 Avril 2018 (entre deux périodes de fermeture).

Une réunion de régulation et une réunion bilan seront prévues.

#### 8. Activités citoyennes

L'accompagnement à la citoyenneté et le soutien de son expression a une place quotidienne dans l'action éducative, à partir de discussions, de débats et de questionnements ayant traits à la vie dans et en dehors de l'établissement. De façon plus spécifique, tout au long de l'année, les équipes





éducatives et pédagogiques s'informent et se préoccupent de connaître toutes les opportunités pour proposer aux adolescents accueillis de développer cette notion de citoyenneté, de se l'approprier et de la vivre.

En ce sens, et toujours avec un accompagnement éducatif de proximité, les jeunes ont pu participer à différentes actions durant l'année 2017 :

#### Droits et Devoirs

- La journée défense et citoyenneté: Au fil de leur prise en charge et en fonction de leur âge, chaque adolescent est accompagné à préparer et à effectuer sa journée défense et citoyenneté. Un travail de préparation en amont de la convocation est mené par les éducateurs de vie sociale pour expliquer à chacun les enjeux de cette journée et son intérêt.

  Ce travail de préparation, réalisé en collaboration avec les familles et en lien avec les encadrants, a permis cette année à 5 jeunes de valider leur « journée défense et citoyenneté ».
- Le Conseil de Vie Sociale : Dès l'arrivée dans l'établissement, le Conseil de Vie Sociale est présenté à chaque jeune. Les adolescents et jeunes adultes peuvent expérimenter, selon les moments de l'année, le vote, l'expression des droits et des devoirs. Cette année 2017, le renouvellement des élus au Conseil de Vie Sociale a permis à chacun de s'engager et de comprendre les enjeux du vote dans la vie institutionnelle.
- Participation à la vie institutionnelle: Le plus possible, le jeune accueilli est amené à être acteur de sa prise en charge. En participant à la vie institutionnelle chacun est pris en compte avec ses besoins mais aussi ses souhaits.

  En participant aux « réunions institutionnelles des jeunes » instaurées par la Direction 3 fois par an, chacun peut s'exprimer, être informé et formuler des demandes en ce qui concerne le fonctionnement de l'institution et de fait être à une place de citoyen.

  Par ailleurs lors de temps de travail sur l'amélioration des prestations, sur le fonctionnement de l'établissement (Démarche d'Amélioration de la Qualité, règlement de fonctionnement) le volontariat est recherché auprès des jeunes pour qu'ils y participent et s'inscrivent en tant qu'acteurs.

#### Actions citoyennes, Prévention

- Dans le cadre d'un partenariat avec le lycée « Terre Nouvelle », une vingtaine de jeunes ont participé à une journée de lutte contre les préjugés organisée par le secours catholique. Ils ont pu participer à des ateliers, partager le repas avec les lycéens et échanger autour de l'importance du partage, de la justice, du respect des droits et de l'intégrité de chacun, mais également de s'interroger sur ses propres représentations.
- En lien avec la prévention routière de Lozère et la gendarmerie, les adolescents accueillis ont pu bénéficier d'une action de sensibilisation à la circulation (exercices sur le code de la route, circuit de maniabilité, prévention sur les risques liés à l'alcool).





Enfin, dans le cadre des journées nationales de la sécurité deux groupes ont pu participer aux ateliers organisés à Marvejols : Elles sont l'occasion, pour les acteurs de la sécurité, les services de l'État et leurs partenaires, collectivités, associations... de rencontrer les citoyens au moyen d'actions pédagogiques. Quatre thèmes ont pu être abordés : « La sécurité des français au quotidien », « Les situations d'urgence et de crise », « L'engagement citoyen » et « La sensibilisation au cyber-menaces ».

#### Actions citoyennes, entraide

- Durant plusieurs mois, les jeunes de l'atelier cuisine ont participé, en partenariat avec l'antenne des « Restos du cœur » de Marvejols à la confection de repas, réalisés avec des personnes bénéficiaires, avec des migrants nouvellement arrivés dans le département.
- Dans le cadre d'un partenariat avec le « moto club lozérien », 12 adolescents de l'IMPro accompagnés de 3 éducateurs ont participé à une action caritative (récolte de fonds) en faveur d'un jeune mendois présentant un handicap moteur suite à un accident de moto. De quoi là encore évoquer la fraternité, l'entraide et le partage.

#### Ouverture sur le monde environnant

En participant à des sorties extérieures, les équipes s'attachent à amener aux adolescents une certaine ouverture au monde qui les entoure, à favoriser des réflexions et débats sur des sujets abordés lors de ces sorties. De nouveaux moyens d'exprimer leur appartenance au monde qui les entoure, d'exprimer leurs avis sur celui-ci et d'en comprendre certains enjeux.

En ce sens, un partenariat pérenne est instauré avec le musée d'art contemporain de Sérignan, et un projet annuel de sorties au théâtre, proposant des pièces traitant de sujets d'actualités, a été mis en place.

#### 9. Séjours vacances/transferts organisés par l'établissement

(a) Camp d'hiver du 31 Janvier au 02 Février 2017 à Super-Besse (63)

Cette année encore, nous avons souhaité redécouvrir le Massif du Sancy en Auvergne pour les possibilités qu'il offre en termes d'activités de pleine nature (APPN), dans un site authentique et préservé.





Nous avons trouvé un hébergement dont les tarifs correspondent au budget attribué pour des séjours sportifs. Il est situé à Besse-en-Chadesse, à la Villetour, à trois kilomètres des pistes de ski de fond et circuits raquettes labellisés.

#### Activités proposées :

C'est principalement sur le site de Super-Besse que nous avons pratiqué le ski de fond et la randonnée en raquettes.

Le groupe était constitué de sept jeunes adolescents entre 14 et 20 ans, sous la conduite d'un éducateur sportif ainsi que d'un éducateur de vie sociale.

#### Objectifs du séjour:

- ➤ Initiation à une activité nouvelle ou peu pratiquée et apprentissages techniques
- Dépassement de soi
- > Découverte du milieu naturel (faune, flore, patrimoine...)
- Développer l'entraide et la cohésion de groupe
- Développer l'autonomie dans le cadre de la vie quotidienne.

Ce projet pédagogique a permis de proposer aux jeunes, sur le principe du volontariat, de participer à une aventure humaine, source d'ouverture et d'épanouissement personnel.

Ce séjour apprécié de tous a également permis de renforcer la relation à l'autre tout en leur faisant découvrir des disciplines nouvelles et variées peu proposées au cours de l'année pédagogique et de partager le temps de trois jours, des moments dans un contexte hors institution.

(b) Camp de l'Accueil de Jour du 07 au 09 Juin 2017 à Vias (34)

Pour cette année 2017, les jeunes de l'Accueil de Jour ont pu bénéficier d'un camp de 3 jours et 2 nuits à Vias, dans l'Hérault.

Les objectifs de ce camp étaient :

- De permettre aux jeunes d'expérimenter 2 nuits en groupe, avec des personnes qu'ils connaissent, en dehors de leur cercle familial,
- > De favoriser la dynamique de groupe dans un cadre différent de celui de l'IMPro,
- De découvrir et de s'ouvrir sur l'extérieur, et
- > De partager des moments de loisirs et de détente dans un collectif.

Nous avons trouvé un hébergement en mobil-homes au Camping.





Durant ces 3 jours nous avons pu proposer des activités de plein air aux adolescents et jeunes adultes : baignade, balades, visite des villages environnants.

Par ailleurs, l'hébergement dans un petit camping à l'ambiance « familiale » a permis à chacun d'expérimenter la relation à l'autre, la proximité avec d'autres vacanciers, l'échange avec ceux-ci...

Tous les jeunes ont participé à l'élaboration des temps du quotidien en prenant part aux échanges pour s'organiser au mieux durant ces 3 jours (courses, repas, activités) et que chacun puisse se sentir apaisé et respecté.

Un moment riche en apprentissage pour les jeunes qui lors de ces camps savent nous montrer toutes leurs capacités et leur envie d'autonomisation. Une expérience à renouveler!

#### (c) Camp de l'Unité de Vie Sociale N°2 du 27 au 29 Juin 2017au PAL (63)

Nous avons proposé aux sept jeunes adolescents accueillis à l'Unité de Vie Sociale N°2, un séjour de trois jours et deux nuits dans l'Allier du 27 au 29 Juin 2017. Le thème principal était la découverte d'un parc animalier (Le Pal), de l'architecture et de l'histoire environnante. Ce séjour a commencé par la visite du village « Paray Le Monial » et la découverte de ses nombreux jardins, la deuxième journée a été consacrée au parc « Le Pal » et la découverte de ses nombreuses attractions. Enfin le séjour s'est clôturé par la visite de la ville de Clermont-Ferrand et de ses monuments. L'encadrement a été assuré par l'équipe éducative de l'Unité de Vie Sociale N°2. Pour ce transfert nous avons été accueillis dans un gîte à Pierrefitte sur Loire, à proximité du parc.

#### Les objectifs principaux étaient :

- > Proposer un autre lieu d'accueil et d'hébergement,
- Resserrer les liens et travailler la dynamique de groupe au travers d'une expérience partagée de découverte,
- > Utiliser les supports d'un parc d'attraction pour vivre ensemble des vrais moments de loisirs

Ce camp a été l'occasion de pouvoir faire des observations hors institution et a permis d'accompagner les jeunes adolescents de manière différente. Le contexte convivial permettant de réunir l'ensemble du groupe et de l'équipe a offert une possibilité d'échanges et de partage qui sortent du quotidien de l'unité de vie. Ainsi, des situations inhabituelles ont permis à l'équipe d'avoir une vision plus élargie des jeunes, notamment concernant la capacité d'adaptation de chacun, la gestion des émotions, et vient affiner notre regard sur leur accompagnement. Ces séjours à l'extérieur viennent renforcer les liens et permettent une cohésion de groupe encore meilleure et très appréciable.





#### (d) Camp d'été du 04 au 07 Juillet 2017 à Villefort (48)

Pour la seconde année, nous avons souhaité redécouvrir les gorges du Chassezac pour les possibilités qu'elles offrent en termes d'activités de pleine nature (APPN), dans un site authentique et préservé.

Nous avons trouvé un hébergement dont les tarifs correspondent au budget attribué pour des séjours sportifs. Il est situé Villefort, à quelques kilomètres d'un lac aménagé pour la baignade et les activités aquatiques (voile, kayak, paddle...).

#### Activités proposées :

C'est principalement sur le site des gorges du Chassezac que nous avons pratiqué le canyoning et la via ferrata ainsi que la randonnée pédestre sur les sentiers de randonnées labélisés (GR, PR).

Le groupe était constitué de sept jeunes adolescentes entre 14 et 20 ans, sous la conduite d'un éducateur sportif ainsi que d'un éducateur de vie sociale.

#### Objectifs du séjour :

- Découverte et initiation de nouvelles pratiques sportives (sauts, rappel, nage en eau vive...),
- > Dépassement de soi,
- Découverte du milieu naturel (faune, flore, patrimoine...),
- > Développer l'entraide et la cohésion de groupe,
- Développer l'autonomie dans le cadre de la vie quotidienne.

Ce projet pédagogique a permis de proposer aux jeunes de l'établissement, sur le principe du volontariat, et en lien avec leur PIA respectif, de vivre des expériences nouvelles et de s'ouvrir, de manière sécurisée (éducateurs et camarades connus) à des découvertes et pratiques inconnues. La dynamique de groupe a été entièrement positive dans ce contexte différent de celui du quotidien. Certaines ont pu se surprendre, se surpasser, soutenir des camarades. Les activités proposées, encadrées par des intervenants professionnels ont été appréciées et sont venues diversifier celles mises en œuvre tout au long de l'année pédagogique.

(e) Camp du groupe week-end du 22 au 23 Juillet 2017à Anduze (30)

Dans le cadre du projet de l'accueil des jeunes sur les week-ends, l'équipe éducative a décidé de proposer un camp de deux jours au Val de l'Hort qui est un centre d'accueil de groupes situé à Anduze, la « Porte des Cévennes » dans le Gard.

Les activités choisies et proposées ont été:





- ➤ Une demi-journée de canoë kayak avec un moniteur breveté sur un parcours découverte de 6 kms à Saint-Bauzille-de-Putois,
- > Un repas au restaurant,
- La visite de la bambouseraie.

Nous avons déterminé et mis en œuvre des objectifs transversaux entre le projet de groupe et les objectifs de PIA des jeunes concernés :

#### Dans un cadre collectif:

- Accentuer la notion de cohésion de groupe, ceci à travers l'entraide et le partage,
- Etre en capacité d'adapter son comportement en société, hors institution, dans un environnement inconnu,
- Mettre à profit les enseignements divers autour de l'autonomie et de la prise d'initiatives.

#### Dans un cadre individuel:

- > Travailler sur le dépassement de soi,
- Etre en capacité de se mêler à d'autres publics (handicap physiques et mentaux sévères),
- S'autoriser à prendre du plaisir dans la découverte d'autres lieux, d'accepter les changements de rythme, de s'ouvrir à la découverte de nouvelles activités de manière sécurisée (éducateurs et camarades connus).

#### Observations:

Le camp s'est déroulé dans une très bonne dynamique.

Lors de l'arrivée sur le lieu d'accueil, chacun a pu prendre ses marques, s'installer et faire un petit tour pour visiter le site.

Concernant les différents actes du quotidien (se doucher, prendre soin de soi, faire les courses, petit déjeuner au self...), nous avons observé une réelle capacité de chacun « à se prendre en main » chez ceux pour qui le quotidien de l'internat peut habituellement peser.

Lors de la balade en canoë avec un moniteur, ils ont tous été en capacité de respecter les règles de sécurité et de demander de l'aide si besoin. De plus, ceux les plus à l'aise ont aidé et soutenu les autres. Ils ont passé un moment agréable, de partage et de lâcher prise. L'un d'entre eux, pouvait dire craindre l'eau froide, avec un long moment d'adaptation, il a réussi à en profiter, nager et sauter dans l'eau.

Durant le repas au restaurant, chacun a eu un comportement adapté en modulant le son de sa voix, en étant poli et respectueux.

Le lendemain, la visite à la bambouseraie leur a offert un bel espace de détente. Hormis la marche qui, pour certains, a été source d'agacement, ils font tous fait un bon retour de par la beauté et la sérénité des lieux.

Ce camp a été pour nous une réussite au vu des objectifs qui ont pu être atteints. Il nous semble nécessaire de renouveler ce genre de projet pour tout l'intérêt que cela représente pour les jeunes et les équipes qui les accompagnent au quotidien.





#### 10.Transport

Ils représentent un budget conséquent et sont un élément important dans la qualité de la prestation proposée par l'établissement. Une prestation quotidienne est proposée pour les « externes » et 3 accompagnements hebdomadaires sont proposés pour les internes de semaine (le vendredi aprèsmidi et le lundi matin), vers ALES, et NIMES, MONTPELLIER et BEZIERS.

L'ensemble des transports sont mutualisés avec l'IME « Les Sapins ».

Un appel d'offre est lancé tous les ans et est traité par les équipes de direction et administratives des deux établissements.





### V. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

#### 1. Organisation de la Démarche d'Amélioration de la Qualité 2017

« La démarche d'évaluation de la qualité s'inscrit depuis la loi du 2 janvier 2002 pour les services médico-sociaux dans l'obligation de sa mise en œuvre ».

Le projet d'établissement est considéré comme le référentiel de la démarche. Il a été rédigé en 2015-2016 et validé par les instances associatives en juillet 2016. Ce dernier contient les valeurs et principes irriguant l'intervention auprès des usagers, les actions menées et les améliorations structurelles à venir au profit des personnes accompagnées ou à accompagner. La démarche s'appuie sur la structuration impulsée par le directeur qui fixe les orientations de travail d'un Comité de Pilotage (CoPil) à partir du projet de service, des améliorations à apporter observées, des remontées des Usagers, des professionnels, de l'analyse des fiches de déclaration d'évènements indésirables. La démarche s'inscrit dans les préconisations issues des évaluations internes et externes, des orientations associatives, du projet associatif et des orientations des pouvoirs publics.

La démarche d'amélioration continue de la qualité a été menée tout au long de l'année 2017, déployée par le CoPil en lien avec le Directeur, à partir des 6 axes définis dans le Projet d'établissement. Des temps de réunions formalisés ont jalonné les travaux et impulsé les plans d'action et de communication relatifs aux professionnels, aux jeunes accompagnés ainsi qu'à leurs représentants légaux.

#### Poursuivre l'actualisation des outils de la loi 2002-2 et l'accès aux droits :

#### La réécriture du règlement de fonctionnement a fait l'objet d'un travail dans une double dimension :

- ➤ Une actualisation du contenu prenant en compte les évolutions du public accueilli ainsi que les modalités d'accueil et d'accompagnement redéfinies dans le projet d'établissement 2016/2020.
- ➤ Une mise en forme adaptée et accessible à tous les jeunes accompagnés.
- o 23 et 30 Mai : L'intervention d'une équipe du CREAI-ORS Occitanie a étayé la réflexion et l'élaboration de 3 sous-groupes représentants les jeunes, les représentants des familles et les professionnels. Ceux-ci s'étaient vu remettre, en amont, les documents préparant ces temps de travail.
- o Juin : Une ébauche synthétique des travaux des 3 groupes, réalisés au cours des 2 journées, a été remise au CoPil par l'équipe du CREAI.
- o Juillet et Septembre : Ce support a été transmis aux membres des 3 sous-groupes pour une prise de connaissance et un recueil des observations/propositions.
- o Septembre : Le COPil a défini les orientations de travail pour la finalisation du document.
- O Décembre : Point d'étape réalisé en réunion COPil.





o Rédaction en cours.

#### Proposer un parcours de formation et de professionnalisation

<u>Développer l'accès à la RSFP</u>: Cette démarche s'est poursuivie en 2017 avec la présentation et la validation de modules pour 7 adolescents :

- > 3 jeunes ont validé chacune 3 modules en activité « Service en restaurant ».
- > 2 jeunes ont validé 1 module relatif aux Espaces verts (second module du portefeuille ouvert en 2016 pour l'un des deux).
- ➤ 2 ont présenté et validé des compétences spécifiques à l'activité « Menuisier d'atelier ».

Aujourd'hui, la dimension de « parcours » de professionnalisation et de formation s'inscrit totalement dans le projet d'accompagnement mis en œuvre et se formalise dans les PIA. La RSFP, dans son principe de portefeuille de compétences, est repérée par les jeunes et leur famille dès leur visite de l'établissement. Par ailleurs, la dynamique de cette démarche est intégrée et se traduit par les demandes formulées par les jeunes de compléter les modules obtenus l'année précédente. Enfin, les perspectives de développer ce portefeuille sont également identifiées et représentent un vecteur important dans les projets d'orientation vers le secteur socio-professionnel adulte.

#### Développer la co-construction du projet

# <u>Définir les missions et les modalités d'action du référent de projet / poursuivre et renforcer la co-construction du PIA avec les Usagers et leur famille</u>

Les premières actions concernant cet axe ont visé la rédaction d'un document support à la fonction de référent de projet auquel s'est ajouté un livret de suivi composé de :

- > Une fiche administrative (précisant les parcours du jeune accueilli),
- Fiche « Période de stage » (pour les stagiaires),
- > Projet individualisé d'accompagnement,
- > Suivi du Projet Individualisé d'Accompagnement,
- Fiche(s) dialogue (représentants légaux, partenaires)
- > Fiche d'auto-évaluation du jeune.

Ce livret de suivi prévoit la démarche du projet d'accompagnement de la personne, les étapes d'évaluation et d'évolution de celui-ci dans le cadre de la mission d'insertion socio-professionnelle de l'établissement.

Par ailleurs, il formalise la dynamique de travail développée ces dernières années relative à la co-construction du PIA avec les Usagers et leur famille et le travail de lien entre les différents acteurs (rencontres, recueil des souhaits, compte-rendu...).





En ce sens, un des documents constitutifs du livret, « la fiche d'auto-évaluation », a été créée par et pour les jeunes avec des supports adaptés dans la visée de favoriser et de soutenir leur expression.

Le groupe de travail composé de professionnels et de jeunes volontaires a finalisé l'ensemble de ces outils fin 2016 et le début de l'année 2017 a été consacré à la communication et à la consultation de l'ensemble des personnes concernées.

- o Janvier 2017 : Des binômes du groupe et du CoPil ont animé, à partir d'un calendrier de réunions, 4 temps de présentation à l'ensemble des services concernés (équipes éducatives dont l'équipe des surveillants de nuits, les équipes du secteur pédagogique ainsi que les professionnels du service paramédical et thérapeutique). Une présentation adaptée a été faite à l'ensemble des jeunes avec une explicitation du nouvel outil à leur disposition.
- o Mars 2017 : Des classeurs « Livret de suivi » individualisés ont été remis aux référents de projet. L'utilisation de ceux-ci est continue, et la création systématique, pour les jeunes accueillis en stage en vue d'une admission.
- O Septembre 2017 : Une évaluation prévue à 6 mois de fonctionnement a été organisée pour la Fiche « auto-évaluation » : sollicitation des remarques et axes d'amélioration auprès de tous les « utilisateurs » (référents de projets et jeunes).
- O Décembre 2017 : Cette fiche a été modifiée de manière à apporter les items souhaités ou répondant aux besoins des jeunes pour participer pleinement à la co-construction de leur projet d'accompagnement.

#### Accompagner le passage secteur adolescent/ secteur adulte et assurer les missions de prévention

#### Travailler la thématique EVAS et élaborer des actions de prévention pour le public accueilli

Ce point d'amélioration est désormais inscrit dans le PRS 2. La thématique « Education à la Vie Affective et Sexuelle » (EVAS) a fait l'objet d'une première phase de travail, engagée en Septembre 2016 et menée jusqu'en Juin 2017, mettant en lien les professionnels des équipes éducatives et thérapeutiques de l'IMPro dans le cadre d'un partenariat avec le planning familial.

La visée principale était d'assurer un travail d'information, de sensibilisation et de prévention relatif à la vie affective et sexuelle auprès de l'ensemble des jeunes accueillis.

#### Cette démarche s'est structurée à partir de :

- ➤ 2 réunions de préparation par les professionnels : analyse des besoins et des projets déjà réalisés permettant de dégager des axes d'amélioration, étayée par l'expertise technique de personnes ressources : le médecin psychiatre et l'intervenante du Planning Familial. Le contenu, les modalités de mises en œuvre, d'évaluation et de réajustement ont été établis.
- > 10 réunions d'informations et d'échanges réalisées auprès des 5 groupes de vie sociale à partir de thématiques définies.
- > 5 réunions de régulation (1 toutes les 2 interventions auprès des jeunes), pour les professionnels animateurs, en présence des personnes ressources.





➤ 1 réunion bilan en Juin 2017 permettant de poser les éléments constitutifs d'un projet à écrire et à inscrire de manière continue à l'IMPro.

La seconde phase relative à l'axe EVAS a débuté en Septembre 2017 et programmé jusqu'en Mai / Juin 2018.

- Septembre 2017 : le projet d'Education à la Vie Affective et Sexuelle de l'IMPro a été rédigé et communiqué à l'ensemble des services concernés (Cf IV-7-B). Il prévoit dans une 1ère partie, de Septembre 2017 à Janvier 2018, des modalités d'intervention auprès de l'ensemble des adolescents concernés, puis dans une 2<sup>nde</sup> partie, la constitution de groupe(s) spécifique(s) pour une réponse adaptée aux besoins repérés.
- > De Septembre 2017 à Janvier 2018 :
  - o 5 réunions d'informations et d'échanges ont été assurées en moyenne pour chacun des 5 groupes.
  - o 5 réunions de régulation (une propre à chaque équipe animatrice) ont été organisées en Décembre 2017 ou Janvier 2018 dans le cadre des réunions cliniques.
  - o 1 réunion bilan mettant en présence l'ensemble des professionnels concernés est fixée au 06 Février 2018. Cette réunion permettra de lancer la 2<sup>ème</sup> partie du projet EVAS fixée à partir du 26 Février 2018.

#### Ouvrir l'établissement et développer le partenariat

Ce point de la démarche qualité est un point fort de l'IMPro et un point d'appui depuis de nombreuses années. Il se développe naturellement comme l'attestent tous les bilans des professionnels. Des actions intégrées au projet d'établissement telles que les « Jeudis des partenaires » viennent renforcer cette démarche. Un traitement spécifique de ce point sera développé et rédigé ultérieurement afin de le traiter de façon plus complète.

#### Développer les connaissances et les compétences des professionnels

#### Poursuivre la formation des professionnels chargés de l'accompagnement des jeunes présentant des TSA

L'amélioration des modes d'accompagnements des personnes avec des Troubles du Spectre de l'Autisme

- Janvier 2017 : 20 professionnels des 4 établissements et services du Dispositif Enfance ont été formés à la PEP-3 (test de développement spécifiquement mis au point pour une population d'enfants autistes, permettant de faciliter l'évaluation de leurs capacités et compétences). Cette formation d'une durée de 35 heures est venue complétée celle de Septembre 2016 (stage théorique autisme et stratégies éducatives).
- Cette formation a permis la mise en œuvre des premières évaluations fonctionnelles d'enfants TSA dans le cadre du SESSAD et de l'ULIS de Terres Bleues (Mai / Juin), avec des professionnels du Dispositif Enfance (IMPro / SESSAD « Les Dolines » / SESSAD Pro / IME). La coordination de la démarche a été assurée par la chef de services des deux SESSAD.
- Le programme d'Aide Aux Aidants (préparation en 2017 pour une mise en œuvre en 2018) auquel l'IMPro a participé :
  - 7 réunions ont eu lieues de Mars à Septembre : élaboration du programme à partir d'un groupe de travail composé de familles, de la représentante de l'Association Sésame Autisme Lozère et des professionnels du Dispositif Enfance. Un des objectifs est





- de créer un espace de paroles, d'échanges, d'apport d'informations concrètes, de connaissances au regard des besoins et des attentes des jeunes et des familles.
- Ce travail a été animé et coordonné par la chef de services des SESSAD.
- En 2018, ce programme est mis en place et comporte 6 séances de travail. Il est proposé aux familles dont les enfants sont accompagnés (ou sur liste d'attente) dans le cadre du Dispositif Enfance du Clos du Nid ou du Dispositif ULIS de l'école des « Terres Bleues ». Il aura pour cadre la Maison Départementale de l'Autonomie (salle de réunion de la CDAPH). L'horaire retenu pour l'ensemble des séances est 18h-20h de Janvier à Juin 2018.
- Formation à la Vineland en Mai 2017 pour la psychologue.
- Formation à la WISC V les 23 et 24 Novembre 2017 (en lien avec l'ITEP de Bellesagne) pour la psychologue et la neuropsychologue de l'IMPro.

#### 2. EI et EE

#### Quel est l'état d'avancement de la démarche d'évaluation internet et externe ?

#### Niveau d'avancement de la démarche d'évaluation interne (EI) :

Une démarche d'El est-elle en cours ou réalisée ? Oui

A quelle date vous êtes-vous engagé dans la démarche d'EI (1er comité de pilotage) ? 08/11/2006

Le plan d'amélioration et son suivi ont-ils été formalisés ? Oui

Les résultats de votre démarche d'EI ont-ils été transmis aux autorités de contrôle et de tarification ? Oui

Si oui, à quelle date ? 30/10/2013

La démarche d'évaluation continue est-elle retracée chaque année dans le rapport d'activité ? Oui

#### Méthodologie de la démarche d'EI:

Les Usagers et leurs représentants sont-ils impliqués dans la démarche d'EI ? Oui

Les proches des Usagers sont-ils impliqués dans la démarche d'EI ? Oui

Les professionnels (salariés et libéraux) de la structure sont-ils impliqués dans la démarche d'EI ? Oui

Les différentes catégories de professionnels sont-elles impliquées dans la démarche d'EI ? Oui

Les partenaires de la structure sont-ils associés impliqués dans la démarche d'EI ? Oui





Niveau d'avancement de la démarche d'évaluation externe (EE) :

L'EE est-elle réalisée ? **Oui** Le rapport d'EE a-t-il été transmis à l'autorité de contrôle et de tarification ? **Oui** Si oui à quelle date ? **28/01/2015** 

#### 3. Retour sur le plan d'action 2017

#### Le réalisé

#### L'amélioration des modes d'accompagnements des personnes avec des Troubles du Spectre de l'Autisme :

- Formation EDI : 1 module préparatoire en mai 2017 (stage théorique autisme et stratégies éducatives)
- Formation PEP3 : test de développement spécifiquement mis au point pour une population d'enfants autistes, permettant de faciliter l'évaluation de leurs capacités et compétences, en janvier 2017, pour 20 professionnels des 4 établissements et services du Dispositif Enfance. Ces 2 formations ont été d'une durée de 35 heures chacune.
- La formation des psychologues du dispositif enfance à l'échelle d'évaluation du comportement socio-adaptatif (Vineland) en mai 2017
- La réalisation des évaluations fonctionnelles à ULIS TED en juin 2017 ont été organisées par les SESSAD et réalisées par les professionnels du dispositif enfance, conformément à notre plan d'action
- Le programme d'aide aux aidants a été élaboré en 2017 dans le cadre de la DAQ des SESSAD et là aussi réalisé avec les professionnels du dispositif enfance. Sa mise en œuvre est prévue dès janvier 2018 à raison d'un mercredi par mois jusqu'en juin soit 6 séances. Plusieurs partenaires sont mobilisés pour cette action qui est accueillie dans la salle de la CDAPH à Mende

# <u>Définir les missions et les modalités d'action du référent de projet / poursuivre et renforcer la co-construction du PIA avec les Usagers et leur famille (1)</u>

Le groupe de travail était composé de 6 professionnels de différents services et de deux jeunes. Ce travail débuté en 2016 a été terminé en 2017 (cf. ci-dessus année n). Le groupe de travail puis le COPil ont validé les écrits permettant la mise en œuvre de cette fiche référent.





## <u>Définir les missions et les modalités d'action du référent de projet / poursuivre et renforcer la co-construction du PIA avec les Usagers et leur famille (2)</u>

Ce travail débuté en 2016 a été terminé en 2017.

Les premières actions concernant cet axe ont visé la rédaction d'un document support à la fonction de référent de projet auquel s'est ajouté un livret de suivi composé de :

- > Une fiche administrative (précisant les parcours du jeune accueilli),
- Fiche « Période de stage » (pour les stagiaires),
- > Projet individualisé d'accompagnement,
- > Suivi du Projet Individualisé d'Accompagnement,
- Fiche(s) dialogue (représentants légaux, partenaires)
- > Fiche d'auto-évaluation du jeune.

Ce livret de suivi prévoit la démarche du projet d'accompagnement de la personne, les étapes d'évaluation et d'évolution de celui-ci dans le cadre de la mission d'insertion socio-professionnelle de l'établissement. Il est depuis 2017 finalisé et en service.

#### Travailler la thématique EVAS et élaborer des actions de prévention pour le public accueilli

La thématique « Education à la Vie Affective et Sexuelle » (EVAS) a fait l'objet d'une première phase de travail, engagée en Septembre 2016 et menée jusqu'en Juin 2017, mettant en lien les professionnels des équipes éducatives et thérapeutiques de l'IMPro dans le cadre d'un partenariat avec le planning familial.

La visée principale était d'assurer un travail d'information, de sensibilisation et de prévention relatif à la vie affective et sexuelle auprès de l'ensemble des jeunes accueillis. Cette thématique est désormais inscrite au « programme » de toutes les années pédagogiques. Elle est de nouveau en pratique depuis la rentrée pédagogique de septembre 2017.

#### 4. Plan d'action envisagé année 2018

<u>Proposer et écrire un projet pour les ateliers professionnels</u>: Cet axe initialement prévu en 2017 a fait l'objet d'un travail du COPIL fin 2017 et a débuté en janvier 2018 : élaborer des programmes d'apprentissages professionnels à partir des référentiels métiers de l'AFPA. Il s'agira aussi d'entrer plus avant dans une culture d'évaluation à partir de nouveaux « outils » (AAPEP, formations destinées aux jeunes avec TSA en général,





...), de nouvelles compétences (embauche d'une neuropsychologue), de nouveaux temps de travail en lien avec ces différents éléments, réunissant le secteur pédagogique (ETS, éducateur sportif, enseignant, ...) : 1<sup>er</sup> semestre 2018).

#### Mettre en place la fonction de coordination sur les 5 unités d'accueil :

Ce point s'appuie sur les fonctions d'éducateurs spécialisés qui sont (5) désormais répartis sur chacune des unités. Ils auront pour mission principales de coordonner les actions au sein de l'équipe éducative pour la mise en œuvre des PIA des jeunes. Ils devront aussi faciliter la circulation des informations en particulier entre les équipes et la chef de services.

#### Poursuivre la formation des professionnels chargés de l'accompagnement des jeunes présentant des TSA :

L'amélioration des modes d'accompagnements des personnes avec des Troubles du Spectre de l'Autisme

• 17 au 21 septembre 2018 : 20 professionnels des 4 établissements et services du Dispositif Enfance seront formés (test de développement spécifiquement mis au point pour une population d'adolescents et d'adultes autistes, permettant de faciliter l'évaluation de leurs capacités et compétences). Cette formation d'une durée de 35 heures complètera les formations précédentes (stage théorique autisme et stratégies éducatives, PEP3, Vineland, ...).

#### Poursuivre le travail sur la thématique EVAS et élaborer des actions de prévention pour le public accueilli :

La thématique « Education à la Vie Affective et Sexuelle » (EVAS) a fait l'objet d'une première phase de travail, engagée en Septembre 2016 et menée jusqu'en Juin 2017, mettant en lien les professionnels des équipes éducatives et thérapeutiques de l'IMPro dans le cadre d'un partenariat avec le planning familial.

La visée principale était d'assurer un travail d'information, de sensibilisation et de prévention relatif à la vie affective et sexuelle auprès de l'ensemble des jeunes accueillis. Cette thématique est désormais inscrite au « programme » de toutes les années pédagogiques.

#### Développer l'accès à la RSFP:

Cette démarche s'est poursuivie en 2017 avec la présentation et la validation de modules pour 7 adolescents pour 11 modules validés (et des compétences validées pour deux autres jeunes. L'année 2018 devra voir s'installer de façon plus large l'accès à cette démarche pour le plus grand nombre de jeunes. De nouveaux encadrants techniques seront formés par l'AFPA et le nombre de jeunes en bénéficiant devra augmenter en conséquences pour des validations en juin 2018 au plus tard.

#### Ouvrir l'établissement et développer le partenariat :

Ce point de la démarche qualité est un point fort de l'IMPro et un point d'appui depuis de nombreuses années. Il se développe naturellement comme l'attestent tous les bilans des professionnels. Des actions intégrées au projet d'établissement telles que les « Jeudis des partenaires » viennent renforcer cette démarche.





Les formations intra-muros proposées permettront de mettre en présence des enseignants (conseillers pédagogiques, professionnels du CAMSP, du secteur de pédopsychiatrie, ...),...

Les jeudis des partenaires se poursuivent avec la perspective d'une rencontre avec les responsables du service enfance et famille du Conseil Départemental, d'une autre avec les services de l'éducation nationale (Conseiller auprès du recteur, de l'IEN ASH, ...

#### 5. Focus outil

Le projet d'établissement a été validé par les instances associatives en Juin 2016. Le règlement de fonctionnement et le livret d'accueil doivent être finalisé en Juin 2018





### VI. GESTION DES RISQUES

#### 1. Focus sur le lutte contre la maltraitance

En 2017, l'IMPro « Le GALION » a accueilli plusieurs stagiaires :

- > Stagiaire Moniteur Educateur de 1<sup>ère</sup> année ETES (48) du 09/01/2017 au 03/03/2017 et du 27/03/2017 au 19/05/2017
- Stagiaire en Psychomotricité 3<sup>ème</sup> année ISRP (13) du 04/09/2017 au 08/09/2017
- > Stagiaire CAFERUIS IFOCAS (34) du 01/09/2017 au 27/07/2018 (420 heures)
- ➤ 2 stagiaires dans le cadre de la convention de partenariat Educateur Spécialisé 1ère année (Sport) ETES
- > Stagiaire Moniteur Educateur 2<sup>ème</sup> année en Contrat d'Apprentissage IFME (30) du 02/10/2017 au 15/12/2017
- > Stagiaire Educateur Spécialisé 1ère année ETES du 06/11/2017 au 1er/06/2018
- > Stagiaire Moniteur Educateur de 2<sup>ème</sup> année ETES du 20/11/2017 au 12/01/2018

Ils ont pu observer l'établissement pour la durée du stage, échanger avec l'ensemble des professionnels et apporter par la même leurs différents regards et questionner les pratiques en cours.

L'ensemble des nombreuses formations proposées aux professionnels sont abordées dans les parties précédentes. Certaines se caractérisent aussi par la mise en présence de professionnels de différentes cultures et de différents secteurs.

#### 2. Actions de gestion des risques

La structure de traitement des évènements indésirables va faire l'objet d'une nouvelle information afin de la rendre opérationnelle compte tenu de la non-appropriation par les professionnels.

#### 3. Lutte contre le risque infectieux

L'entreprise adaptée ASTRHALOR passe une fois par trimestre pour la récupération des Déchets d'Activité de Soins (DASRI).





#### 4. Ressources patrimoniales et sécurité

Contraintes architecturales spécifiques ? Non

Date de construction ou date de la dernière grosse rénovation assimilable à une reconstruction ? 1996

Réalisation du diagnostic accessibilité des bâtiments ? Oui

Date de réalisation du diagnostic ? 01/06/2015

Date de passage de la dernière commission de sécurité ? 24/10/2017

Avis favorable de la commission de sécurité ? Oui

Respect de la réglementation incendie ? Oui

Respect de la réglementation relative à l'amiante ? Oui

Respect de la réglementation énergétique ? Oui

Respect de la réglementation accessibilité ? En cours

Nombre de chambres individuelles ? 24 chambres individuelles et 3 chambres doubles

Nombre de chambres installées au 31.12 : 28

Organisation des transports ? Mixte

Nombre de véhicules adaptés au 31.12 ? 0

Nombre de véhicules hors adaptés au 31.12 ? 9

Accessibilité au transport collectif? Oui

Plateau technique / équipement propre : /





### VII.ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Une étude sera faite pour envisager l'achat de véhicules électriques dès les prochains renouvellements inscrits au PPI.





# VIII.PERSPECTIVES POUR LES ANNEES A VENIR DE L'ETABLISSEMENT

#### 1. Projets à venir

L'actualité de nos jeudis des partenaires nous a permis d'évoquer avec un Inspecteur de l'Education Nationale et le conseiller du recteur d'académie (le 30 mars 2018) la possibilité de développer notre première action de formation partagée (formation TSA en janvier 2018) avec des professionnels de l'Education Nationale. En effet, la réussite de cette première expérience nous permet d'envisager un élargissement de cette participation à d'autres enseignants de dispositifs ULIS mais aussi des psychologues scolaires. Des contacts précédents avec d'autres partenaires (CAMSP, MDPH, ...) pourraient nous offrir la possibilité de développer une « plateforme » de formation qui contribuerait à rendre plus cohérents les accompagnements d'enfants et de jeunes avec TSA.

Ces formations constitueront un axe fort de notre volonté de sécuriser le parcours des Usagers et de limiter les risques de ruptures pour les jeunes avec TSA dans une perspective d'insertion professionnelle. Nous construisons ces cycles de formations avec l'objectif de rendre les parcours les plus sécurisés à travers les différents temps d'accompagnements, de l'enfance vers l'âge adulte. Dans ce sens, des actions et des partenariats en direction « d'ESAT autisme » ont été réalisées en 2017 et seront poursuivies en 2018. Les accompagnements déjà en cours avec le SESSAD Pro seront des points d'appuis et d'échanges que nous développerons.

Nous allons aussi poursuivre l'adaptation des outils permettant de faire évoluer nos offres de premières formations professionnelles pour les jeunes accueillis à l'IMPro.

La rénovation des locaux d'hébergement de l'IMPro sera un autre des principaux projets à venir. Les échéances sont à repréciser et la réalisation d'un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est prévue au cours du deuxième trimestre 2018.

Nous allons aussi poursuivre l'adaptation des outils permettant de faire évoluer nos offres de premières formations professionnelles pour les jeunes accueillis à l'IMPro. L'extension de l'atelier « Jardins / Espaces Verts » a débuté fin 2017 et se terminera en 2018.

Il permettra par exemple de favoriser les capacités d'intervention et de prestations hors établissement et de développer encore les bonnes dynamiques de partenariat que nous connaissons déjà. Ce sera aussi l'occasion de proposer un nouveau référentiel métier de « magasinier » qui n'était pas proposé dans notre établissement jusqu'à ce jour.





#### 2. Projet en cours de réflexion

D'une manière générale, la démarche d'inscription des jeunes dans un parcours de formation au-delà de l'IMPro est une perspective que nous continuerons de développer, que ce soit vers le milieu protégé ou ordinaire du travail. Un projet d'accès à des titres professionnels pour les jeunes de l'IMPro est à l'étude en lien avec un ITEP de l'Aveyron. Notre offre de service reste une proposition de réponse de proximité adressée aux jeunes de notre département et des départements limitrophes et de la région principalement. Nous nous appuierons pour cela sur le lien avec le SESSAD Pro, l'Education Nationale, les partenaires inscrits dans le cadre de l'antenne 48 du Programme Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés, les partenaires de droit commun en général, mais aussi d'autres partenaires du secteur médicosocial tels que le SAVS et le SAMSAH par exemple.

Au-delà de ces perspectives, la réflexion sur les dispositifs de travail accompagné doit permettre de préciser les contours d'un projet adapté à notre département. Cette réflexion, sur le territoire lozérien, doit être menée dans le cadre élargi de tous les partenaires économiques qu'il compte.

Une autre réflexion en cours et à développer est la dimension à donner aux notions de dispositifs que nous avons initiées, au regard des évolutions législatives et règlementaires, que ce soit en termes de tarification ou en termes de réformes des autorisations et dans le cadre de la démarche d'une réponse accompagnée pour tous.





#### Le 06 Avril 2018

Jean-Luc ESCALÉ

Le Directeur

Docteur Jacques BLANC, Le Président P/o Docteur Didier CHADEFAUX

Le Secrétaire



